

ARC/92/REP

RAPPORT

Accra,
Ghana,
20-24 juillet
1992

**Dix-septième
Conférence régionale
de la FAO
pour l'Afrique**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique (au 24 juillet 1992)

Algérie	Guinée-Bissau	Ouganda
Angola	Guinée équatoriale	République centrafricaine
Bénin	Jamahiriya arabe libyenne	République-Unie de Tanzanie
Botswana	Kenya	Rwanda
Burkina Faso	Lesotho	Sao Tomé-et-Principe
Burundi	Libéria	Sénégal
Cameroun	Madagascar	Seychelles
Cap-Vert	Malawi	Sierra Leone
Comores	Mali	Soudan
Congo	Maroc	Swaziland
Côte d'Ivoire	Maurice	Tchad
Ethiopie	Mauritanie	Togo
Gabon	Mozambique	Tunisie
Gambie	Namibie	Zaïre
Ghana	Niger	Zambie
Guinée	Nigéria	Zimbabwe

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	— Lagos, Nigéria, 3-12 novembre 1960
Deuxième	— Tunis, Tunisie, 1-10 novembre 1962
Troisième	— Addis-Abeba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964
Quatrième	— Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-19 novembre 1966
Cinquième	— Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968
Sixième	— Alger, Algérie, 17 septembre-3 octobre 1970
Septième	— Libreville, Gabon, 14-30 septembre 1972
Huitième	— Rose Hill, Maurice, 1-17 août 1974
Neuvième	— Freetown, Sierra Leone, 2-12 novembre 1976
Dixième	— Arusha, Tanzanie, 18-28 septembre 1978
Onzième	— Lomé, Togo, 16-27 juin 1980
Douzième	— Alger, Algérie, 22 septembre-2 octobre 1982
Treizième	— Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984
Quatorzième	— Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2-11 septembre 1986
Quinzième	— Moka, Maurice, 26 avril-4 mai 1988
Seizième	— Marrakech, Maroc, 11-15 juin 1990
Dix-septième	— Accra, Ghana, 20-24 juillet 1992

RAPPORT DE LA
DIX-SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Accra (Ghana), 20-24 juillet 1992

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</u>	iv - vii
	<u>Paragraphes</u>
<u>QUESTIONS PRELIMINAIRES</u>	1 - 19
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 10
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	11 - 12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	13
Déclaration du Directeur général de la FAO	14 - 19
<u>RESUME DES DEBATS</u>	20 - 61
Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique	20 - 33
Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 1990-91	34 - 38
Plan à moyen terme 1994-99 de la FAO: Dimensions régionales	39 - 40
Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural	41 - 46
Agriculture durable et environnement	47 - 61
<u>AUTRES QUESTIONS</u>	62 - 84
Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	62 - 66
Rapport sur les préparatifs de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)	67 - 71
Quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques	72 - 76
Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique	77
Coopération entre la FAO et le Secrétariat de l'OUA	78 - 79
Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	80
Adoption du Rapport	81
Clôture de la Conférence	82 - 84
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique	
E. Discours de Son Excellence le Capitaine Jerry John Rawlings, Président du Conseil provisoire de défense nationale (PNDC)	
F. Déclaration du Directeur général	
G. Motion de remerciement	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a lancé un appel à tous les Etats Membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions mises en recouvrement cette année, ou qui ont des arriérés, pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Organisation (par. 24).
2. a lancé un appel pour que l'aide se poursuive afin de soulager les souffrances humaines en Afrique de l'Est et en Afrique australe grâce à des programmes de développement de longue haleine (par. 27).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

3. a instamment prié le Directeur général d'aider les Etats Membres à mettre en valeur leurs ressources en eau, en particulier à développer l'irrigation pour compenser les variations climatiques (par. 27);
4. a prié le Directeur général de la FAO d'aider les Etats Membres de la région à renforcer leurs capacités institutionnelles en ce qui concerne les programmes d'alerte rapide (par. 27);
5. a lancé un appel au Directeur général pour qu'il réactive l'OCLALAV (par. 28);
6. a demandé au Directeur général de poursuivre les études de la FAO sur les distorsions provoquées par certaines mesures figurant dans les programmes d'ajustement structurel, en particulier leurs effets sur la sécurité alimentaire (par. 32);
7. a instamment prié la FAO de rétablir la pratique consistant à réunir le Comité technique avant la séance plénière, la durée totale de la Conférence demeurant d'une semaine (par. 33).

Rapport sur les activités de la FAO dans la région 1990-91

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

8. a de nouveau lancé un appel pour que les contributions dues à la FAO soient promptement versées (par. 38).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

9. a renouvelé les recommandations émises au cours des précédentes conférences régionales en vue de renforcer le Bureau régional pour l'Afrique, qui devrait être doté de ressources financières adéquates et posséder l'autorité nécessaire pour promouvoir la coopération économique et technique entre les pays africains, notamment en ce qui concerne la mise en commun des ressources, la lutte contre les ravageurs et les maladies et les programmes spéciaux tels que le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique (par. 38).

Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

10. a reconnu que les activités en faveur du développement rural incombent principalement aux gouvernements nationaux et a donc instamment prié ceux-ci de formuler un plan d'action minimum à l'échelon national, sous-régional et régional (par. 44);
11. a invité les pays membres du CDRIA à honorer leurs obligations financières vis-à-vis du Centre (par. 46);

A l'attention de la FAO

La Conférence:

12. a lancé un appel à la FAO et à la communauté des donateurs pour qu'ils accordent leur soutien technique et financier à la formulation et l'exécution d'un plan d'action minimum aux trois niveaux (par. 44).

Agriculture durable et environnement

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

13. a appelé de ses vœux la mise au point de programmes nationaux sur l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) dans le cadre du Programme "Action 21" (par. 54);
14. a souligné la nécessité de reconsidérer les budgets et plans de développement nationaux qui donnent la priorité absolue aux programmes de réformes et d'ajustement structurel et qui permettent d'améliorer les approvisionnements vivriers, de protéger les ressources et de développer les infrastructures en milieu rural (par. 60).
15. a réaffirmé l'objectif fixé en matière d'investissement agricole: vingt pour cent du produit intérieur net (par. 61).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

16. a prié la FAO d'envisager l'organisation d'une réunion régionale ou d'une série de réunions sous-régionales sur le Programme international pour la conservation et la restauration des terres en Afrique, qui permettraient aux pays et aux donateurs de s'accorder sur l'appui à fournir aux programmes nationaux de conservation et de restauration des terres (par. 55);
17. s'est félicitée du rôle joué par la FAO en ce qui concerne l'analyse des effets des programmes d'ajustement structurel sur le secteur agricole, en particulier sur l'utilisation d'intrants tels que les engrais (par. 56);

Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

18. a élu la République du Ghana (M. Kwesi Affransah Haizel) pour représenter la région au GCRAI pendant la période 1993-1996 (par. 66).

Rapport sur les préparatifs de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence,

19. a instamment demandé à tous les pays concernés de profiter au maximum de cette occasion pour renforcer la lutte contre la faim, la malnutrition et les maladies liées aux régimes alimentaires qui touchent tous les pays (par. 68).

Quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques

A l'attention de la FAO

La Conférence,

20. a recommandé que soit établi dans le cadre de la préparation de la Conférence technique, le premier rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et le premier Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques (par. 74);
21. a recommandé que soient organisées plusieurs réunions d'experts et réunions régionales, et que l'on tire parti des conférences régionales de la FAO pour établir les documents sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et le Plan d'action mondial (par. 74).

Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence,

22. a examiné le projet révisé, et approuvé la Déclaration dont le texte intégral figure à l'Annexe D (par. 77).

Coopération entre la FAO et le Secrétariat de l'OUA

A l'attention de la FAO

La Conférence,

23. a recommandé que les diverses activités entreprises conjointement par l'OUA et la FAO soient intensifiées, notamment dans les domaines suivants: i) nutrition; et ii) alimentation et agriculture (par. 78).
24. a exprimé le voeu que les deux organisations révisent et mettent à jour l'accord de coopération qu'elles ont passé en 1967 (par. 79).

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

A l'attention de la FAO

La Conférence,

25. a pris note de la proposition du Burundi d'accueillir la dix-huitième Conférence de la FAO pour l'Afrique et a demandé au Directeur général de décider de la date et du lieu de la Conférence, en consultation avec les Etats Membres (par. 80).

QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Centre international de conférence d'Accra (République du Ghana), du 20 au 24 juillet 1992, sur le thème "Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique".
2. Ont participé à la Conférence 167 délégués de 35 Etats Membres de la région dont 28 pays représentés au niveau ministériel, ainsi que 9 observateurs de pays situés en dehors de la région, des représentants d'institutions spécialisées du système des Nations Unies, notamment Madame Catherine Bertini, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), 12 observateurs d'organisations intergouvernementales et des représentants de mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport et la liste des documents de la Conférence à l'Annexe C.
3. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, Monsieur Antoine Saintraint, a assisté à la Conférence.

Cérémonie d'ouverture

4. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il a rendu un vibrant hommage au Président du Conseil provisoire de défense nationale (PNDC) et Chef de l'Etat ghanéen, Son Excellence le Capitaine Jerry John Rawlings; sous sa direction éclairée, l'économie du Ghana a fait des progrès remarquables pour surmonter les déséquilibres structurels qui constituaient des obstacles majeurs au développement économique et social du peuple. Le Directeur général a noté que le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est une des priorités du Ghana, et que les réactions de ce secteur aux politiques adoptées ont été remarquables, puisque la production de cacao a doublé en moins de dix ans.
5. Le Directeur général a estimé que le haut niveau de représentation à cette Conférence marquait le vif intérêt des Etats Membres pour les points inscrits à l'ordre du jour. Il a remercié les autorités ghanéennes pour toutes les attentions et l'hospitalité offerte aux délégués grâce aux excellentes installations mises à leur disposition.
6. Le Président du PNDC, le Capitaine Jerry John Rawlings, a souhaité de tout coeur la bienvenue aux délégués. Dans son allocution d'ouverture à la Conférence, il a déploré les aspects douloureux, indignes et dégradants des pénuries alimentaires qui sévissent régulièrement en Afrique. Le Chef de l'Etat a reconnu la pertinence des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence pour la situation agricole au Ghana.
7. Il a informé la Conférence que soixante-dix pour cent environ des Ghanéens travaillent dans l'agriculture. Toutefois, comme ils sont illettrés, ils ne peuvent profiter pleinement des délibérations et recommandations de la Conférence. Il a souhaité que l'on trouve le moyen de mettre toutes ces connaissances à la portée des petits agriculteurs, qui continuent à assurer la survie de la nation.

8. Le Président a déclaré qu'au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui a eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil), le thème retenu pour la Conférence - "Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique" - était approprié. Il a invité les délégués à dégager des solutions simples pour traiter les véritables causes et pas seulement les symptômes des problèmes.

9. Il a regretté que les espoirs suscités par le "Sommet de la terre" ne se soient pas matérialisés parce que l'on n'a pas su concilier la protection de préserver l'environnement avec les préoccupations légitimes des pays pauvres. Il a déclaré qu'il ne fallait pas empêcher les générations futures de vivre sur une terre capable d'assurer et de promouvoir leur bien-être. Il a indiqué que l'érosion des sols et la désertification, le déboisement, la réduction des précipitations, les feux de brousse, les mauvaises récoltes, le surpâturage, la faim ainsi que la malnutrition sont des menaces qui entravent la quête légitime des populations pour leurs moyens de subsistance.

10. En conclusion, le Président a regretté que se perpétuent des relations économiques internationales injustes et il a demandé instamment que l'on exploite rationnellement les ressources de manière à préserver l'environnement. Il a en outre demandé que des ressources supplémentaires importantes soient consacrées à la recherche et à l'application de politiques, stratégies et programmes de développement susceptibles de transformer dans les meilleures conditions l'agriculture traditionnelle africaine en un système moderne comprenant des ensembles technologiques améliorés pour une agriculture durable sans dégrader l'environnement. Le texte intégral de l'allocution figure à l'Annexe E.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

11. A sa première séance de travail, la Conférence a élu par acclamation M. Ibrahim Adam, Secrétaire chargé de l'agriculture dans le PNDC de la République du Ghana, Président de la Conférence. Dans une brève allocution, le Ministre a remercié les délégués de l'honneur qu'ils ont fait à son pays en lui confiant la présidence de la Conférence. Il a déclaré que la Conférence se déroule à un moment très important pour la région Afrique car elle fait suite au "Sommet de la terre" qui a eu lieu à Rio de Janeiro. Il a instamment prié les délégués de coopérer avec lui afin de l'aider à s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées.

12. La Conférence a ensuite élu par acclamation M. Louis Nduwimana, Ministre du développement, du tourisme et de l'environnement de la République du Burundi, et M. Themha N. Masuku, Ministre de l'agriculture et des coopératives du Swaziland, aux fonctions de premier et de second Vice-Présidents. Son Excellence M. Assefa Yilala, Représentant permanent par intérim de l'Ethiopie auprès de la FAO, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. La Conférence a examiné et adopté l'ordre du jour de ses travaux, tel qu'il figure à l'Annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général de la FAO

14. Dans sa déclaration liminaire à la Conférence, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a rendu hommage au rôle prééminent de pionnier joué depuis son indépendance par le Ghana dans l'émergence du concept de

nationalisme africain qui a abouti à l'accession à l'indépendance politique dans de nombreux pays de la région. Il a rappelé que c'est au Ghana qu'ont été encouragés le panafricanisme et la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). C'est dans le même esprit que s'est tenue à Accra la réunion qui a conduit à la création du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique il y a une trentaine d'années.

15. Le Directeur général a fait remarquer que depuis la dernière Conférence régionale, en 1990, plusieurs mesures ont été adoptées. La démocratisation, l'évolution de la situation politique en Afrique du Sud et la volonté de certains grands pays créanciers d'aménager - voire d'effacer - les dettes de plusieurs pays africains ont fait espérer des progrès économiques et sociaux rapides. Le Directeur général a félicité tant la Banque mondiale que la Banque africaine de développement d'avoir alloué davantage de ressources au développement de l'Afrique et aidé de nombreux pays à gérer leur économie. Il a déclaré que la FAO était heureuse de s'associer à ces efforts en contribuant concrètement à leurs réalisations. C'est ainsi qu'elle a appuyé des mesures destinées à préserver et remettre en état les terres africaines, développer la coopération technique entre pays en développement et renforcer les activités de coopération et d'intégration à l'échelon régional.

16. Le Directeur général a regretté que les espoirs de développement économique et social rapide aient été déçus. Il a fait observer que l'Afrique avait été confrontée à des difficultés considérables, liées notamment à une forte croissance démographique, à la dégradation de l'environnement, à la morosité du climat économique et aux activités humaines néfastes. Faute d'être résolus, ces problèmes ont entraîné un relâchement général des liens sociaux et se sont hélas soldés par des troubles sociaux. L'émigration a atteint des proportions alarmantes, tandis que les économies africaines dans leur ensemble restent exclusivement tributaires des matières premières pour renforcer leur développement et financer leurs importations. Il a indiqué que si les exportations avaient augmenté en volume de 4 pour cent par an, les recettes d'exportation ont diminué de 6 pour cent par an. Dans l'immédiat, rien n'indique que les termes de l'échange vont s'améliorer. Les gouvernements n'ont pas les moyens de gérer leurs excédents ou de subventionner leur agriculture. De même, les agriculteurs africains continuent de ne pas bénéficier d'une aide adéquate et ne pourront améliorer leurs revenus qu'en produisant davantage et, pour ce faire, en ayant recours à des méthodes qui, faute d'intrants, sapent progressivement la base de ressources. Il a ajouté que l'aide n'apportait pas, à l'évidence, de solution viable et qu'elle ne représentait qu'un palliatif dérisoire.

17. Faisant référence aux programmes d'ajustement structurel actuellement appliqués dans de nombreux pays africains avec le concours de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, le Directeur général a émis des doutes sur leur efficacité car ils poursuivent des objectifs contradictoires: d'une part, limiter les dépenses et la demande et, d'autre part accroître l'offre et les recettes d'exportation. Toutefois, la précarité des économies et le niveau de pauvreté des pays a empêché d'inverser le cours des événements et leur impact sur les groupes vulnérables a été dévastateur, notamment en ce qui concerne l'accès à la sécurité alimentaire. L'aide internationale a atténué les conséquences de cette situation mais son volume global a été modeste. Le Directeur général a également mis en garde contre les guerres, les tensions et les conflits internes déstabilisateurs qui sont autant d'actes humains destructeurs hypothéquant l'avenir des Africains.

18. Le Directeur général a indiqué que l'Afrique avait cependant des atouts en main: la masse immense de ses petits agriculteurs et ses ressources naturelles. Pour obtenir de bons résultats, il faut toutefois s'engager politiquement à assurer une croissance soutenue de l'agriculture et de la production alimentaire, grâce à des incitations, à des intrants ainsi que par le biais d'institutions et d'infrastructures.

19. En conclusion, le Directeur général a appelé la communauté internationale à reconnaître l'importance de l'Afrique dans le monde et à aider le continent à surmonter sa dépression économique. La FAO est fière de figurer parmi les plus fervents défenseurs des intérêts de l'Afrique et le Directeur général a demandé que l'on adopte à cet égard une attitude compréhensive, souple et nuancée. On trouvera le texte intégral de la déclaration du Directeur général en Annexe F.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique

20. Des exposés nationaux ont été présentés par les délégués des 23 pays ci-après (dans l'ordre de présentation): Ethiopie, Maurice, Togo, Nigéria, Côte d'Ivoire, Malawi, Gambie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Sénégal, Mali, Botswana, Niger, Sierra Leone, Swaziland, Ghana, Namibie, Bénin, Angola, Maroc, Congo et Mauritanie. Le texte des exposés de la délégation de la République du Cap-Vert et de celle de l'Algérie a été mis à la disposition de la Conférence régionale. Des observateurs de l'Organisation de l'unité africaine, de l'African National Congress et des représentants des Nations Unies ont également présenté des experts à la Conférence.

21. Mme Catherine Bertini, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), a informé la Conférence des activités du PAM, dont la plupart, contribuent à la protection de l'environnement et à l'augmentation de la production alimentaire et agricole en Afrique, en plus de fournir des secours alimentaires d'urgence. La Directrice exécutive a indiqué que l'Afrique reçoit environ quarante pour cent des ressources du PAM.

22. Dans une brève allocution, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Antoine Saintraint, a rappelé le rôle et les fonctions de la FAO. Il a insisté sur l'interdépendance des pays et sur l'importance fondamentale de la coopération et de la coordination entre institutions des Nations Unies et autres organismes de développement pour une mise en oeuvre plus efficace des projets.

23. La Conférence s'est félicitée que la FAO consacre une part substantielle de son budget à l'Afrique et elle a rendu hommage au Directeur général pour les efforts incessants qu'il déploie en vue d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation économique critique de la région. On a rappelé que la FAO, tant au niveau local que national, exécute des programmes intensifs touchant une vaste gamme d'activités dans les domaines de l'agriculture, des pêches et des forêts, et notamment en matière de renforcement des institutions dans la mesure des ressources disponibles. La Conférence s'est félicitée que les questions d'environnement figurent depuis peu parmi les priorités du programme de l'Organisation en Afrique. Elle s'est également félicitée de la promotion de la coopération technique entre pays africains, ainsi que de la mise en place de réseaux de coopération technique.

24. La Conférence a regretté que l'exécution du programme de travail de l'Organisation soit entravée par des retards de paiement et une instabilité financière. La Conférence a donc lancé un appel à tous les Etats Membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions mises en recouvrement cette année, ou qui ont des arriérés pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Organisation. En particulier, elle a rappelé qu'il était urgent que les Etats Membres ayant des arriérés régularisent leur situation afin que le Programme de travail et budget, approuvé par la Conférence de la FAO à sa vingt-sixième session en 1991, puisse être pleinement exécuté.

25. Les délégations ont fait rapport sur les politiques, programmes et stratégies en vigueur dans leur pays destinés à relancer le développement agricole et socio-économique général. Les efforts déployés concernent la gestion des ressources naturelles et le désengagement de l'Etat dans

certains grands secteurs de l'économie au profit du secteur privé. Les délégations ont aussi fait rapport sur les activités qu'elles ont entreprises en vue de la prochaine Conférence internationale sur la nutrition (CIN), qui doit se tenir à Rome début décembre 1992. On a souligné l'importance de cette Conférence pour traiter des problèmes de nutrition et de régimes alimentaires, en particulier des pauvres et d'autres groupes vulnérables.

26. La Conférence a indiqué que la dégradation de l'environnement est un problème crucial car les initiatives de développement prises ces dernières années, notamment dans le domaine de la production vivrière et activités apparentées, n'ont pas sérieusement affronté le problème. La base de ressources naturelles étant la source principale des activités de production, la Conférence a reconnu que la dégradation croissante des terres arables et des parcours dans de nombreuses zones d'Afrique constituait une très grave menace écologique.

27. Les délégations ont fait rapport sur les diverses formes de détérioration de l'environnement dans leur pays. Les délégués d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe ont indiqué que la sous-région subissait la plus grave sécheresse qu'elle a connue de mémoire d'homme. La sécheresse a des conséquences dévastatrices sur les populations, le bétail et la faune sauvage en raison surtout de chutes brutales de la production vivrière; la faim, la malnutrition, la famine et la pauvreté absolue se généralisent. La sous-région, qui était pratiquement autosuffisante du point de vue des approvisionnements alimentaires, dépend maintenant de l'aide alimentaire d'urgence. La Conférence a reconnu l'importance des secours et autres formes d'assistance fournis par la communauté internationale et elle a lancé un appel pour que l'aide se poursuive afin de soulager les souffrances humaines, grâce à des programmes de développement de longue haleine. Elle a félicité la FAO de son système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR), qui a permis d'informer la communauté internationale des épreuves que connaît la sous-région. La Conférence a instamment prié le Directeur général d'aider les Etats Membres à mettre en valeur leurs ressources en eau, en particulier à développer l'irrigation pour compenser les variations climatiques. La Conférence a aussi prié le Directeur général de la FAO d'aider les Etats Membres de la région à renforcer leurs capacités institutionnelles en ce qui concerne les programmes d'alerte rapide.

28. La sous-région du Sahel, qui a été touchée par des sécheresses répétées dans les années 70 et 80, a dans l'ensemble connu des conditions météorologiques plutôt bonnes, et seuls certains endroits ont enregistré quelques vagues de sécheresse. Toutefois, les délégations de la sous-région se sont déclarées préoccupées par la réapparition d'insectes ravageurs, en particulier d'acridiens. La Conférence a donc lancé un appel au Directeur général pour qu'il réactive l'OCLALAV. Un Etat Membre de la sous-région, qui connaît aussi des problèmes écologiques, a signalé qu'il avait rentré une récolte record de mil en 1991 et qu'il était en mesure d'exporter ce produit.

29. La Conférence fait part de sa préoccupation quant aux mauvaises conditions météorologiques en Afrique de l'Est, en Afrique australe et au Sahel et au déboisement de la zone forestière. Plusieurs délégations se sont inquiétées des effets cumulatifs de la détérioration de l'environnement qui, outre la dégradation de la base de ressources, encourage l'exode massif vers les centres urbains des jeunes ruraux qui cherchent à échapper à une pauvreté de plus en plus grave.

30. De nombreuses délégations ont aussi mentionné les effets contradictoires des programmes d'ajustement structurel qu'appliquent de nombreux pays avec l'appui de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les politiques qui touchent la situation monétaire et fiscale, le commerce et les taux de change dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont joué le rôle de stimulant, éliminé les distorsions des économies et eu des effets bénéfiques sur les résultats du secteur agricole, mais ces avantages ont été annulés par les coûts économiques et sociaux de l'ajustement. Les délégations ont rappelé que la protection de l'environnement, par exemple, nécessiterait l'adoption d'ensembles technologiques améliorés comprenant l'emploi d'intrants techniques et de production tels que les engrais organiques et minéraux, les insecticides et les semences améliorées. La Conférence a regretté que l'augmentation brutale des prix des intrants importés n'ait pas été accompagnée d'une augmentation correspondante du prix des produits agricoles, ce qui a entraîné une baisse sensible de la rentabilité relative des intrants. La Conférence a donc redouté que la suppression des encouragements fiscaux (subventions) pour ces intrants ainsi que les coupes budgétaires aient des effets néfastes sur les résultats du secteur agricole.

31. La Conférence a fait remarquer que l'utilisation de ces intrants nécessite une structure financière bien implantée en milieu rural avec des ressources suffisantes (crédit agricole). Toutefois, la Conférence a regretté que les taux d'intérêt excessivement élevés aient mis le crédit hors de la portée des petits agriculteurs.

32. La Conférence a donc demandé au Directeur général de poursuivre les études de la FAO sur les distorsions provoquées par certaines mesures figurant dans les programmes d'ajustement structurel, en particulier leurs effets sur la sécurité alimentaire. En outre, plusieurs délégations ont demandé à la FAO d'aider les Etats Membres de la région à formuler leurs politiques agricoles dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel.

33. Examinant l'organisation de la Conférence régionale, la Conférence a instamment prié la FAO de rétablir la pratique consistant à réunir le Comité technique avant la séance plénière, afin de permettre une analyse approfondie des questions soumises à la Conférence. La Conférence a estimé que les deux réunions pourraient avoir lieu en l'espace d'une semaine - trois jours étant consacrés aux travaux du Comité technique et deux jours à la séance plénière.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1990-91

34. Le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique, a présenté ce point de l'ordre du jour¹. Il a brièvement décrit le contexte politique et économique défavorable dans lequel les résultats du secteur agricole de la région ont dû être évalués.

35. Il a fait remarquer qu'en dépit de certaines améliorations enregistrées durant l'exercice biennal, la situation alimentaire et agricole de la région reste caractérisée par de graves problèmes tels que la dégradation de l'environnement, le déboisement et les mauvaises conditions météorologiques. En conséquence, la région n'a pas amélioré de façon sensible et durable son degré d'autosuffisance alimentaire.

¹

36. La FAO a continué d'accorder un degré de priorité élevé au développement agricole et rural de la région, allouant plus de la moitié de ses ressources limitées à l'Afrique. Bien que l'Organisation ait encore perdu une partie de sa capacité de répondre aux besoins des agriculteurs africains pendant l'exercice biennal en raison de difficultés financières persistantes, elle s'est efforcée d'appuyer les efforts des Etats Membres dans des domaines prioritaires tels que l'aménagement et la conservation des ressources en terre et en eau, l'analyse des politiques et les avis en la matière dans des secteurs clés ainsi que le renforcement des moyens de recherche agronomique à l'échelon national et régional, l'encouragement du développement rural, notamment par la promotion du rôle des femmes dans les activités rurales, l'évaluation de l'impact des politiques agricoles sur la nutrition et l'amélioration de l'état nutritionnel des populations rurales. Elle s'est aussi préoccupée de foresterie, et notamment de reboisement en vue de la production de bois de feu et d'aménagement polyvalent du couvert végétal dans les zones arides. En matière de pêches, la FAO s'est inspirée de la stratégie adoptée par la Conférence mondiale des pêches et s'est efforcée de promouvoir l'utilisation de poisson pour la consommation humaine.

37. Le Représentant régional a ensuite résumé les activités menées par la FAO dans la région pendant l'exercice biennal au titre du Programme ordinaire, des Programmes de terrain et des programmes d'action spéciale. Il a souligné que la coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales intergouvernementales, mais aussi non gouvernementales, s'était renforcée durant le précédent exercice, et il a notamment évoqué les efforts visant à promouvoir la coopération technique et économique entre pays en développement.

38. La Conférence s'est félicitée des nombreux programmes actuellement en oeuvre dans la région, mais a regretté que les retards de paiement persistants et l'instabilité financière entravent l'élargissement de programmes extrêmement urgents. Elle a de nouveau lancé un appel pour que les contributions dues à la FAO soient promptement versées. La Conférence a renouvelé les recommandations émises au cours des précédentes conférences régionales en vue de renforcer le Bureau régional pour l'Afrique, qui devrait être doté de ressources financières adéquates et posséder l'autorité nécessaire pour promouvoir la coopération économique et technique entre les pays africains, notamment en ce qui concerne la mise en commun des ressources, la lutte contre les ravageurs et les maladies et les programmes spéciaux tels que le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique.

Plan à moyen terme 1994-99 de la FAO - Dimensions régionales

39. Le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique, a également présenté ce point². Il a rappelé les graves problèmes qu'a rencontrés la région pour atteindre ses objectifs de développement économique et social. Il a souligné les difficultés considérables que le secteur agricole doit résoudre dans l'ensemble de la région: diminution de la fertilité des sols, irrégularité des précipitations et récurrence des sécheresses, sous-exploitation du potentiel d'irrigation, inadaptation des méthodes d'élevage, faible priorité du secteur des pêches et insuffisance des crédits alloués à ce secteur, etc. La désertification des terres semi-

²

ARC/92/2-Sup.1

arides et subhumides et la destruction des forêts tropicales de haute futaie demeurent aussi d'importants problèmes pour la région.

40. Les zones rurales continuent de connaître le chômage, des carences en matière d'éducation, un manque de services sociaux et un état nutritionnel précaire. Dans tous les secteurs, le manque général de données fiables, la méconnaissance des systèmes agricoles traditionnels et le manque de formation professionnelle empêchent de définir des orientations et de planifier des activités. En conclusion, le Représentant régional a informé la Conférence que le Plan à moyen terme s'attacherait avant tout à appuyer les efforts entrepris par les Etats africains pour s'attaquer à ces problèmes à l'échelle mondiale au moyen d'activités d'aménagement de l'environnement et des ressources axées sur les objectifs du développement durable. A cet effet, on améliorera les capacités de recherche pour répondre aux besoins des petits agriculteurs tout en conciliant les objectifs de conservation et de remise en état. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), les groupements économiques régionaux et sous-régionaux ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) resteront des partenaires privilégiés dans cette entreprise.

Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

41. Dans sa présentation de ce point de l'ordre du jour³, le Fonctionnaire principal (Systèmes de production) a retracé l'historique de la CMRADR, organisée pour répondre à la détérioration générale et continue des conditions de vie des populations rurales dans l'ensemble des pays en développement à partir des années 60. Depuis lors, l'Afrique est apparue comme le continent où les symptômes de la crise économique sont les plus aigus, les déficits alimentaires les plus graves et les structures et politiques agricoles les plus insuffisantes. Il a énuméré les tâches assignées aux gouvernements et aux organisations internationales en ce qui concerne la mise en oeuvre de la Déclaration de principes et du Programme d'action. La mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR aurait pu assurer une croissance et un développement soutenus si les progrès matériels étaient allés de pair avec la justice sociale et la participation systématique des catégories les plus pauvres des populations rurales.

42. Il a résumé les progrès réalisés à l'échelon national par la FAO et d'autres organismes des Nations Unies dans la mise en oeuvre du Plan d'action. Il a indiqué en substance qu'il y avait plusieurs explications aux points faibles apparus: a) l'absence de stratégie nationale de la CMRADR n'a pas permis la mise en oeuvre de programmes gouvernementaux permettant d'atteindre les objectifs fixés; b) la priorité donnée aux réformes des politiques économiques dans les programmes d'ajustement structurel a détourné l'attention des pouvoirs publics des principes de la CMRADR, moyennant quoi certains gouvernements l'ont relégué à l'arrière-plan; c) seuls quelques fonctionnaires nationaux ont eu connaissance de la CMRADR et de la Charte des paysans, les ONG les plus actives qui en ont une vague idée étant moins nombreuses encore.

43. Le Fonctionnaire principal (Systèmes de production) a invité la Conférence à envisager de prendre une décision concernant l'adoption d'un plan d'action minimum qui serait appliqué au cours des quatre prochaines années à l'échelle sous-régionale et régionale. En conclusion, il a rappelé

³

que la FAO était prête et déterminée à mobiliser ses compétences techniques pour appuyer les efforts consentis par les gouvernements africains en vue d'atteindre les objectifs définis dans la Charte des paysans.

44. La Conférence s'est déclarée extrêmement préoccupée par l'aggravation de la pauvreté rurale, situation qui est en contradiction avec les attentes de la CMRADR. Elle a réaffirmé son engagement envers les nobles idéaux et aspirations contenus dans la Charte des paysans, qui sont considérés comme valables et pertinents. La Conférence a reconnu que les activités en faveur du développement rural incombent principalement aux gouvernements nationaux, et a donc instamment prié ceux-ci de formuler un plan d'action minimum à l'échelon national, sous-régional et régional. Toutefois, la Conférence a reconnu que, sans aide, il serait difficile aux Etats Membres de mettre un frein à la pauvreté rurale, compte tenu de la masse conjuguée des pressions internes (population, dégradation de l'environnement, termes de l'échange défavorables, catastrophes naturelles et provoquées par l'homme) et des obstacles extérieurs dus à la récession. La Conférence a donc lancé un appel à la FAO et à la communauté des donateurs pour qu'ils accordent leur soutien technique et financier à la formulation et à l'exécution d'un Plan d'action minimum aux trois niveaux.

45. La Conférence a félicité la FAO pour la création du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA) et des efforts consentis par quelques pays de la région pour participer à ses activités. On a mis l'accent sur l'importance de la contribution du Centre au développement rural - notamment par les possibilités qu'il offre en matière de formation, de recherche et d'échange de spécialistes africains du développement rural.

46. La Conférence s'est déclarée préoccupée par la situation financière délicate du CDRIA et a regretté que dix-sept pays seulement aient adhéré au Centre à ce jour. Il est indispensable d'augmenter le nombre des pays adhérents pour assurer le succès de ses activités car une telle ouverture favoriserait la coopération technique entre pays de la région. La Conférence a approuvé ces conclusions et invité les pays membres du CDRIA à honorer leurs obligations financières vis-à-vis du Centre. On a invité les autres Etats Membres de la FAO dans la région à adhérer au Centre pour renforcer la contribution de celui-ci au développement rural en Afrique.

Agriculture durable et environnement

47. Le Sous-Directeur général, Département de l'agriculture, a résumé les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 3 au 14 juin 1992, et ses conséquences pour l'agriculture, les politiques économiques et sociales, ainsi que la foresterie et le développement des pêches dans la région. La Déclaration de Rio, la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur le changement climatique et les principes non contraignants sur les forêts constituent les résultats tangibles de la CNUED.

48. Il a indiqué à la Conférence que le Programme "Action 21" de la CNUED comportait d'importants éléments qui marqueront les futures priorités en matière de programmes et d'orientations d'organismes tels que la FAO, et plus encore pour les pays de la région. En dehors du chapitre consacré spécifiquement à l'agriculture et au développement rural durables (ADRD), les chapitres sur la lutte contre le déboisement, les ressources en eau ainsi que les océans et les ressources de la mer reflètent fidèlement les programmes de la FAO. Le Programme "Action 21" contient aussi des éléments

sur la biodiversité, l'éducation, la planification de l'utilisation des terres, les écosystèmes de montagne, les transferts de technologies, les substances chimiques toxiques, etc.; 72 des 115 domaines énumérés au moins concernent la FAO. De l'avis général, l'Organisation est bien placée pour aider les pays à mettre en oeuvre le Programme "Action 21", mais des progrès s'imposent en matière de financement.

49. Faisant référence au Programme-cadre de coopération internationale (PCCI/ADRD) approuvé par la Conférence de la FAO à sa vingt-sixième session en 1991 et repris dans le Programme "Action 21", le Sous-Directeur général, Département de l'agriculture a indiqué que son caractère multisectoriel fait de ce Programme un moyen rationnel d'aborder la mise en oeuvre de politiques et programmes nationaux pour une agriculture durable et pour la protection de l'environnement dans la région. Il a suggéré que les Etats Membres envisagent des activités de suivi qui montreraient bien l'importance qu'ils attachent au développement durable et à la défense de l'environnement. La décision de la CNUED d'entamer des négociations en vue de l'élaboration d'une convention-cadre internationale sur la lutte contre la désertification intéresse tout particulièrement les pays africains.

50. Le Spécialiste régional des ressources en sols, a présenté le point de l'ordre du jour relatif à l'agriculture durable et l'environnement⁴. Il a rappelé à la Conférence que la notion de durabilité portait à la fois sur les aspects écologiques, sociaux, économiques et technologiques. Les problèmes qui entravent la réalisation des objectifs de l'ADRD en Afrique sont la croissance démographique rapide, la dégradation des terres de l'échange, les écarts en matière de technologies et d'infrastructures, l'endettement et les calamités naturelles. Du fait de la structure essentiellement rurale du continent, les problèmes d'environnement et de durabilité tiennent une large place dans les secteurs agricoles, sylvicoles et halieutiques.

51. Il a rappelé que les ressources naturelles disponibles pour l'agriculture en Afrique étaient nombreuses mais fragiles et mal réparties, ce qui cause des difficultés dans de nombreuses régions en raison de la pression démographique et des calamités naturelles. Dans certaines zones - de parcours notamment - les terres sont très dégradées.

52. Le meilleur moyen de réaliser le développement agricole de l'Afrique de façon durable est d'appliquer effectivement les programmes aux niveaux national, régional et international, en réexaminant et en modifiant les orientations en fonction des critères de durabilité; de se doter d'une capacité technique et institutionnelle à tous les niveaux; de transférer et d'adopter des techniques visant à accroître la production vivrière; et d'améliorer la productivité dans l'agriculture, la sylviculture et les pêches en limitant au maximum les effets préjudiciables de ces activités sur la base de ressources naturelles. La Conférence a accueilli avec satisfaction l'introduction générale du document⁵ qui dresse l'inventaire des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, notamment le Programme "Action 21"; elle a affirmé qu'il importait de bien gérer les ressources naturelles considérables de l'Afrique, capables de nourrir les populations actuelles du continent

⁴ ARC/92/4

⁵ ARC/92/4

seulement si ces ressources sont utilisées et gérées de façon durable et efficace.

53. La Conférence a souscrit à la recommandation qui suggère que l'on mette l'accent sur l'évaluation et le contrôle des ressources en terres et en eaux ainsi que sur les ressources biologiques, ainsi que sur le renforcement des capacités de planification écologique et d'études d'impact existantes, par exemple dans les ministères responsables de l'aménagement et du développement de l'agriculture et des terres.

54. La Conférence a appelé de ses voeux la mise au point de programmes nationaux sur l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) dans le cadre du Programme "Action 21". Le Programme-cadre de coopération internationale de l'ADRD, que la dernière Conférence de la FAO a fait sien, devrait tenir compte des programmes existants de la FAO ainsi que des initiatives telles que les plans d'action nationale pour l'environnement, les stratégies nationales de conservation et les rapports nationaux établis pour la CNUED dans la mise au point de programmes nationaux. Ces programmes intégrés sur l'agriculture, la sylviculture et les pêches doivent figurer parmi les priorités des pays dans leurs programmes d'aide au développement. Une collaboration avec des organisations internationales comme le PNUD, le PNUE, le FIDA et la Banque mondiale est par ailleurs indispensable.

55. La Conférence a renouvelé son appui au Programme international pour la conservation et la restauration des terres en Afrique lancé par la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, moyen de donner suite au Programme "Action 21" dans la région. On a insisté sur la nécessité de surveiller la fertilité des sols, et notamment d'identifier et d'utiliser dans de meilleures conditions toutes les sources d'éléments nutritifs des végétaux et de contrôler les quantités soustraites par les productions végétales et la dégradation des terres - sous forme d'érosion par exemple. La Conférence a prié la FAO d'envisager l'organisation d'une réunion régionale ou d'une série de réunions sous-régionales sur le Programme international, qui permettraient aux pays et aux donateurs de s'accorder sur l'appui à fournir aux programmes nationaux de conservation et de restauration des terres.

56. La Conférence s'est félicitée de la participation de la FAO aux débats menés au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et sur les difficultés rencontrées par de nombreux pays de la région pour prendre pied et se maintenir sur les marchés internationaux de produits agricoles. Elle s'est aussi félicitée du rôle joué par la FAO en ce qui concerne l'analyse des effets des programmes d'ajustement structurel sur le secteur agricole, en particulier sur l'utilisation d'intrants tels que les engrais, dont l'emploi était déjà limité par des problèmes de commercialisation et de distribution ainsi que par leur coût sans cesse croissant. La réunion concernant l'impact des programmes d'ajustement structurel sur l'agriculture, prévue pour décembre 1992 à Accra, est incontestablement une initiative utile à cet égard.

57. La Conférence a rappelé que les intrants étaient très peu utilisés dans la région, notamment par les petits producteurs de denrées vivrières. Pour la région Afrique, une utilisation accrue des intrants, dans le cadre de la lutte intégrée contre les ravageurs, des programmes intégrés de nutrition des plantes et d'irrigation et d'utilisation efficace des ressources en eau, est indispensable et parfaitement compatible avec l'objectif d'une agriculture et d'un développement rural durables. Les principaux critères à prendre en considération lorsqu'il est question

d'utiliser davantage d'intrants intérieurs et extérieurs sont leur degré d'acceptabilité par les populations, leur compatibilité avec l'environnement et leur rentabilité.

58. La Conférence a répété qu'elle considérait comme prioritaires les activités de la FAO concernant les femmes et les jeunes, la vulgarisation et l'éducation, les transferts de technologies, le crédit et le financement, la prévention des pertes de denrées alimentaires, la commercialisation et la transformation, le développement durable des ressources halieutiques et forestières ainsi que la conservation et l'exploitation de la diversité biologique. Ces activités sont des éléments importants de l'agriculture durable et de la défense de l'environnement dans la région Afrique.

59. La Conférence a regretté que les difficultés financières rencontrées par la FAO depuis quelques années empêchent l'Organisation d'appliquer pleinement ces programmes prioritaires pour l'Afrique. Elle a invité tous les Etats Membres à remplir leurs obligations financières vis-à-vis de l'Organisation de sorte que les défis actuels et futurs posés par l'agriculture et le développement rural durables ainsi que la mise en oeuvre du Programme "Action 21" soient relevés.

60. La Conférence a souligné la nécessité de reconsidérer les budgets et plans de développement nationaux qui donnent la priorité absolue aux programmes de réformes et d'ajustement structurel et qui permettent d'améliorer les approvisionnements vivriers, de protéger les ressources et de développer les infrastructures en milieu rural. De plus, des programmes novateurs, conçus pour alléger le fardeau financier qui compromet la capacité des pays africains d'accroître les investissements dans l'agriculture, doivent être mis au point.

61. Inquiets de l'importance des besoins de la région en matière d'aide alimentaire, compte tenu de la sécheresse et de la famine qui sévissent actuellement en Afrique de l'Est et australe, de la stagnation de la productivité agricole et de l'incapacité constante des pays à donner la priorité à l'agriculture par rapport aux autres secteurs, la Conférence a noté que seule la promotion du développement rural permettait de sortir de l'impasse. Pour cela, il faut améliorer la productivité, diversifier la production dans l'agriculture et en dehors et accroître les activités de transformation et de commercialisation et disposer d'installations de stockage qui favorisent des rendements accrus et plus stables. Une telle politique permettrait de renforcer les investissements, de susciter les innovations techniques nécessaires et d'accroître l'offre de produits agricoles. La Conférence a réaffirmé l'objectif fixé en matière d'investissement agricole: vingt pour cent du produit intérieur brut (PIB). Toutefois, ce sont avant tout les pays eux-mêmes qui devront s'engager à relever ce défi.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

62. En présentant ce point⁶, le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique a rappelé que le Groupe consultatif, qui a été créé en 1971, est un consortium international parrainé par la FAO, la Banque mondiale et le PNUD. Sa mission est d'aider à accroître la productivité des cultures vivrières dans les pays en développement et de mener certaines activités liées à la foresterie et aux pêches, ainsi que d'améliorer l'état nutritionnel et le bien-être des populations, en particulier dans les groupes à faible revenu. En tant qu'institution de coordination, le Groupe a encouragé et guidé les instituts existants à répondre aux besoins urgents de développement de l'agriculture du tiers monde.

63. Le Représentant régional pour l'Afrique a expliqué qu'à la suite des recommandations du Comité consultatif technique du GCRAI, l'orientation et les priorités de celui-ci ont été révisées en 1989. Le principal problème était de répondre à l'évolution des besoins des populations en élargissant notamment les priorités de recherche à la foresterie tropicale et en acceptant des centres non associés pour relever ce défi.

64. La Conférence a été informée des critères de sélection du représentant de la région au GCRAI, et des responsabilités confiées au titulaire du poste par les conférences régionales. Le représentant doit posséder une expérience confirmée de la recherche agricole, être disposé à participer de manière active et avec dévouement aux réunions du GCRAI, informer le GCRAI des besoins et des priorités de la région en matière de recherche et faire rapport régulièrement aux Etats Membres sur les activités du GCRAI.

65. La Conférence s'est félicitée du travail excellent réalisé par l'île Maurice depuis deux ans pour représenter la région au GCRAI. La Conférence a souligné que la recherche agricole est essentielle si l'on veut atteindre les objectifs de production alimentaire en utilisant de nouvelles techniques agricoles et protéger l'environnement. Elle a remarqué que des efforts doivent être faits pour mettre les résultats pertinents de la recherche à la disposition des agriculteurs.

66. La Conférence a ensuite examiné la représentation de la région au GCRAI et élu à l'unanimité M. Kwesi Affransah Haizel pour représenter l'Afrique pendant la période 1993-96.

Rapport sur les préparatifs de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

67. Le Directeur de la Division des politiques alimentaires et de la nutrition de la FAO à Rome a fait le point des préparatifs de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)⁷. Il a rappelé que la CIN était organisée pour donner l'occasion, au niveau mondial, d'examiner de manière critique les problèmes récurrents de malnutrition et la façon dont on pourrait les résoudre efficacement. La FAO et l'OMS organiseront

⁶ ARC/92/5

⁷ ARC/92/INF/4

conjointement la CIN du 5 au 11 décembre 1992 à Rome. Une réunion du Comité préparatoire aura lieu du 18 au 24 août à Genève pour mettre au point le projet de déclaration et de plan d'action à soumettre à la CIN.

68. La Conférence a apprécié les efforts visant à encourager la participation active des Etats Membres à toutes les phases du processus - préparatifs, CIN elle-même et suivi - et elle a instamment demandé à tous les pays concernés de profiter au maximum de cette occasion pour renforcer la lutte contre la faim, la malnutrition et les maladies liées au régime alimentaire qui touchent tous les pays. Elle a noté avec satisfaction que de nombreux pays ont préparé des documents nationaux résumant la situation nutritionnelle locale, y compris la portée et les causes des problèmes nutritionnels, les expériences passées pour y remédier et les plans d'action future. Elle a félicité la FAO et l'OMS de leurs efforts conjugués pour coordonner la CIN et noté les contributions importantes apportées par les réunions régionales à l'élaboration de la déclaration et du plan d'action de la CIN.

69. La Conférence a noté que le lien entre la CIN et les activités spécifiques nationales et régionales serait assuré par des réunions intergouvernementales régionales et sous-régionales. Les gouvernements du continent africain ont été invités à participer à l'une des trois réunions sous-régionales tenues à Nairobi, à Dakar et au Caire en mars et avril. La Conférence a noté qu'un rapport conjoint des réunions de Dakar et de Nairobi a été établi. Elle a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la base alimentaire et agricole dans la plupart des pays afin d'améliorer le bien-être nutritionnel.

70. La Conférence a noté que la communauté des ONG joue un rôle particulièrement important et contribue à assurer le bien-être nutritionnel des populations, et elle a souhaité que les ONG continuent à participer aux activités de suivi de la CIN.

71. La Conférence a insisté pour que la CIN ne soit pas considérée comme une fin en soi mais bien comme une mesure importante dans le processus continu visant à renforcer l'engagement et les mesures nécessaires pour prévenir et résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition.

Quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques

72. Présentant ce point⁸, le Sous-Directeur général, Département de l'agriculture, a indiqué à la Conférence que depuis 1983, la FAO mettait au point un système mondial sur les ressources phytogénétiques qui couvre à la fois l'agriculture et la sylviculture et coordonne les activités visant à promouvoir la conservation rationnelle, l'utilisation durable et l'accès illimité à la diversité génétique.

73. La Conférence de la FAO, à sa vingt-sixième session de novembre 1991, a adopté une résolution invitant l'Organisation à réunir la quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques, sur des fonds extrabudgétaires et en coopération avec les autres organisations concernées, en particulier les centres du CIRP et du GCRAI.

⁸

74. La Conférence a recommandé que soit établi, dans le cadre de la préparation de la Conférence technique, le premier rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et le premier Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques. Elle a recommandé en outre que soient organisées plusieurs réunions d'experts et réunions régionales, et que l'on tire parti des conférences régionales de la FAO pour établir les documents sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et le Plan d'action mondial.

75. Le Plan d'action mondial devrait comporter des programmes et projets spécifiques destinés à être mis en oeuvre par des organisations locales, nationales, régionales et internationales ainsi que par des ONG. Il devra viser à rationaliser et coordonner les efforts en vue de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques.

76. La Conférence a été informée que la Conférence technique se tiendrait en 1995. Celle-ci devra notamment donner suite aux décisions de la CNUED et aux propositions du Programme "Action 21". Elle examinera également l'état d'avancement du Rapport mondial et du Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques et émettre des recommandations techniques à propos des activités envisagées et de leur degré prioritaire en matière de financement et de coordination.

Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique

77. A partir d'une proposition présentée par la délégation de la Gambie, et après avoir incorporé les divers amendements proposés par les autres délégations, la Conférence a approuvé la Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique, dont le texte intégral figure à l'Annexe D du présent rapport.

Coopération entre la FAO et le secrétariat de l'OUA

78. La Conférence s'est déclarée satisfaite des diverses activités entreprises conjointement par l'OUA et la FAO. Elle a recommandé que ces efforts soient intensifiés, notamment dans les domaines suivants: i) nutrition et ii) alimentation et agriculture.

79. La Conférence a ensuite exprimé le voeu que les deux organisations révisent et mettent à jour l'accord de coopération qu'elles ont passé en 1967.

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

80. La délégation du Burundi a proposé d'accueillir la dix-huitième Conférence de la FAO pour l'Afrique. La Conférence a pris note de cette invitation qui sera transmise au Directeur général de la FAO. Celui-ci, en consultation avec les Etats Membres, décidera de la date et du lieu de la Conférence.

Adoption du rapport

81. La Conférence a examiné le rapport et, après avoir apporté quelques amendements mineurs, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence

82. Dans une brève allocution au nom du Directeur général et en son propre nom, le Sous-Directeur général, Représentant régional pour l'Afrique, a félicité les délégués pour leur participation active à la Conférence, qui témoigne de leur appui aux activités de la FAO en matière de développement agricole. Il a rendu hommage aux autorités ghanéennes pour les efforts déployés en vue du succès de la Conférence. Il a de nouveau exprimé ses remerciements au Président du PNDC, Son Excellence le Capitaine Jerry John Rawlings, pour son allocution réaliste à la séance d'ouverture, qui a inspiré l'ensemble des débats de la Conférence. Le Représentant régional a constaté avec satisfaction que la Conférence s'est intéressée aux grands problèmes faisant obstacle au développement durable de l'agriculture en Afrique. En conclusion, il s'est félicité de l'accent mis par la Conférence sur la coopération et l'intégration régionales, seule option viable si l'on veut atteindre les objectifs du développement durable; il a réaffirmé le soutien continu de la FAO aux efforts menés par les pays africains en ce sens.

83. Au nom de l'ensemble des participants, Son Excellence M. Kaire Mbuende, Vice-Ministre de l'agriculture, de l'eau et du développement rural de la Namibie, a procédé à la lecture d'une motion de remerciement à Son Excellence, le Capitaine Jerry John Rawlings, Président du Conseil provisoire de défense nationale (PNDC) et Chef de l'Etat ghanéen. Il a remercié le personnel de la Conférence et tous les observateurs qui ont trouvé le temps de venir enrichir les débats, et notamment le délégué des Etats-Unis d'Amérique, qui a communiqué que son pays s'engage à payer les arriérés dus à l'Organisation.

84. Dans son discours de clôture, M. Ibrahim Adam, Secrétaire par intérim du PNDC pour l'agriculture et Président de la Conférence, a rappelé quelques grands problèmes examinés par la Conférence et son programme d'action pour l'avenir; il a notamment lancé un appel en faveur de la protection de l'environnement, dont la destruction signifierait la fin des populations à travers le monde. M. Adam a évoqué les dernières tendances démographiques, caractérisées par une forte expansion de la population. Il a déploré que la croissance démographique ne soit pas compensée par une production alimentaire suffisante et aboutisse donc à la dégradation croissante de l'environnement. Il a demandé qu'une attention appropriée soit accordée à tous les aspects de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'accès aux produits agricoles et aux marchés intérieurs et extérieurs. Il a souligné le rôle charnière des femmes dans cette entreprise et les conséquences sociales de leurs activités, ainsi que les besoins en recherche adaptative. En dernier lieu, il a invité tous les pays à donner une suite concrète à la Déclaration d'Accra - Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique, car elle offre un cadre d'action essentiel.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique
6. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1990-91

III. QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

7. Mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR
8. Agriculture durable et environnement
9. Représentation de la région au GCRAI
10. Rapport sur les préparatifs de la CIN

IV. CONCLUSIONS

11. Autres questions
12. Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
13. Adoption du rapport de la Conférence
14. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Chairman	:	Ibrahim ADAM (Ghana)
Président		
Vice-Chairmen	:	Louis NDUWIMANA (Burundi)
Vice-Présidents	:	Themba N. MASUKA (Swaziland)
Rapporteur	:	Assefa YILALA (Ethiopia)
Independent Chairman of the Council	:	Antoine SAINTRAINT
Président indépendant du Conseil		

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA - ALGERIE

Délégué

Ahmed BOUAKANE
Ministère de l'agriculture
Alger

Suppléants

Abdelkader BRAHIMI
Ambassadeur
Ambassade d'Algérie
Accra

Sadok MATAALLAH
Directeur de l'Organisation
et de la production agricole
Ministère de l'agriculture
Alger

ANGOLA

Délégué

Benjamin Alvarault CASTELLO
Vice-Ministre de l'agriculture
Luanda

Suppléants

João Batista MAWETE
Ambassadeur et Représentant
permanent auprès de la FAO
Rome

Kiala Kia MATEVA
Chef de Département de la
coopération et des
relations internationales
Ministère de l'agriculture
Luanda

Pedro Augustinho KANGA
Conseiller
Représentant permanent
adjoint auprès de la FAO
Rome

BENIN

Délégué

Mama ADAMOU-N'DIAYE
Ministre du développement rural
et de l'action coopérative
Cotonou

Suppléants

Imorou SALE
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural
et de l'action coopérative
Cotonou

André D. GANMANVO
Directeur de l'analyse, de la
prévision et de la synthèse
Ministère du développement rural
Cotonou

BOTSWANA

Delegate

Kebatlamang MORAKE
Minister of Agriculture
Gaborone

Alternates

Thomas Madubeng TAUkobong
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Gaborone

Atamelang Anthony MOKGARE
Principal Agricultural
Economist
Ministry of Agriculture
Gaborone

BURKINA FASO

Délégué

Jean-Paul SAWADOGO
Ministre de l'agriculture
et des ressources animales
Ouagadougou

Suppléants

Bruno N. ZIDOUEMBA
Ambassadeur et Représentant
permanent auprès de la FAO
Rome

Ousmane TONTOROGOBO
Correspondant national du
CILSS
Responsable du Plan céréaliier
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Ouagadougou

Alfred SAWADOGO
Nutritionniste
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Ouagadougou

Jospeh ZONGO
Ministère de l'environnement
et du tourisme
Ouagadougou

BURUNDI

Délégué

Louis NDUWIMANA
Ministre de l'aménagement,
du tourisme et de
l'environnement
Bujumbura

Suppléants

Louis BIRIZANYE
Ambassadeur
Ambassade de la
République du Burundi
Rome

Vital BARANYITONDEYE
Directeur général
de la vulgarisation
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Bujumbura

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué

Daway ROUI
Secrétaire d'Etat à
l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Yaoundé

Suppléants

Daniel-Emile DANG MEKOULA
Secrétaire permanent du
Comité de gestion FAO/PAM
Ministère de l'agriculture
Yaoundé

Kameni Roger FOTEU
Chef, Service des études et
statistiques forestières
Coordonnateur du PAFT/Cameroun
Ministère de l'environnement
et des forêts
Yaoundé

Thomas YANGA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
auprès de la FAO
Rome

Benjamin NAMI
Directeur d'agriculture
Ministère de l'agriculture
Yaoundé

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué

José Antônio P. MONTEIRO
Secrétaire d'Etat de
l'agriculture
Ministère des pêches, de
l'agriculture et de l'animation
rurale
Praia

Suppléants

Aguinaldo LISBOA RAMOS
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

Mme Adelaïde RIBEIRO
Technicien supérieur
Ministère des pêches, de
l'agriculture et de
l'animation rurale
Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Casimir AMAKPIO
Ministre du développement rural
Ministère du développement rural
Bangui

Suppléant

Moïse DENISSIO
Coordonnateur
Ministère du développement rural
Bangui

CHAD - TCHAD

Délégué

Bichara CHERIF DAOUSSA
Directeur général
Ministère de l'agriculture
N'Djamena

COMOROS - COMORES

CONGO

Délégué

Michel MOMBOULI
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
du Congo
Rome

COTE D'IVOIRE

Délégué

Kouassi Lambert KONAN
Ministre de l'agriculture
et des ressources animales
Abidjan

Suppléants

Kouassi Martin YAO
Directeur général de
l'agriculture
Abidjan

Bernard NZORE
Directeur de la programmation
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Abidjan

Koffi Germain N'DRI
Ministère de l'agriculture
Abidjan

Daniel Yoman KONAN
Conseiller
Représentant permanent
adjoint auprès de la FAO
Rome

Eugène Mathias EBEQUOI
Premier Secrétaire
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Accra

Koyeman TOBOKOUE
Chargé d'affaires
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Accra

EQUATORIAL GUINEA -
GUINEE EQUATORIALE

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegate

Awetahegne ALEMAYEHU
Vice-Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture,
Environmental Protection and
Development
Addis Ababa

Alternates

Leulseged ASFAW
Head of Planning and
Programming Department
Ministry of Agriculture,
Environmental Protection
and Development
Addis Ababa

Assefa YILALA
Counsellor
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

GABON

Délégué

Max Mebale OBAME
Secrétaire d'Etat auprès du
Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et du
développement rural
Libreville

Suppléants

Eugène MIAME-OBAME
Secrétaire général
permanent de la Commission
nationale de la FAO
Libreville

Charles MBOUROU
Secrétaire principal du
Comité agriculture de la
Commission de la FAO
Libreville

GAMBIA - GAMBIE

Delegate

Omar A. JALLOW
Minister for Agriculture
Banjul

Alternate

Yaya JALLOW
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Banjul

GHANA

Delegates

Ibrahim ADAM
Secretary for Agriculture
Ministry of Agriculture
Accra

Dr A. M. LARYEA
Deputy Secretary for Agriculture
Accra

Alternates

John ABU
PNDC Secretary for
Agriculture (Western Region)
Ministry of Agriculture

George ODARTEY
Ambassador and Permanent
Representative to FAO
Rome

Victor ATSU-AHEDOR
Deputy Secretary for
Agriculture (Volta Region)
Ho

Advisers

Francis OFORI
Director, Crop Services
Department
Ministry of Agriculture
Accra

Marquaye ARMAH
Director, Fisheries
Department
Ministry of Agriculture
Accra

Hilda TAMAKLOE
Regional Director of
Agriculture (Western Region)
Sekondi

Joseph R. TURKSON
Minister Counsellor
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Anna BARNES
University of Ghana
Legon

Kenneth K. TACHIE
Ministry of Agriculture
Accra

GUINEA - GUINEE

Delégué

Almamy Abdoulaye TRAORE
Ambassadeur, Représentant
permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Lamine SOUMAH
Directeur du Bureau de
stratégie et développement
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Conakry

Ansoumane SAGNO
Chef, Section Organismes
spécialisés des Nations Unies
Ministère des affaires étrangères
et de la coopération
Conakry

GUINEA-BISSAU - GUINEE-BISSAU

KENYA

LESOTHO

Delegate

J.L. DINGISWAYO
Minister for Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Maseru

Alternates

Reid L. NTOKOANE
Principal Secretary
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Maseru

T.J. RAMOTSOARI
Director of Marketing
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Maseru

Bonang Lebohang THOAHLANE
Counsellor
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

LIBERIA

LIBYA - LIBYE

MADAGASCAR

MALAWI

Delegate

Francis KANGAUDE
Deputy Minister of Agriculture
Lilongwe

Alternates

Garbett THYANGATHYANGA
Controller of Agricultural
Services
Ministry of Agriculture
Lilongwe

Wiseman BELO
Deputy Chief Forestry Officer
Ministry of Forestry and
Natural Resources
Lilongwe

MALI

Délégué

Seydou Idrissa TRAORE
Ministre du développement rural
et de l'environnement
Bamako

Suppléants

Mory COULIBALY
Conseiller technique
Ministère du développement rural
et de l'environnement
Bamako

Alpha TANDIA
Conseiller
Ministère des relations
extérieures
Bamako

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué

Cheikh Bouya DIEH
Ministère du développement
rural et environnement
Nouakchott

MAURITIUS - MAURICE

Delegate

Murlidas DULLOO
Minister for Agriculture,
Fisheries and Natural
Resources
Port Louis

Alternate

Grish Gunraz GUNESH
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Natural
Resources
Port Louis

MOROCCO - MAROC

Délégué

Ahmed ALAOUI
Secrétaire général du
Ministre de l'agriculture
et de la réforme agraire
Rabat

Suppléant

Abdesselem ARIFI
Représentant permanent
suppléant auprès de la FAO
Rome

MOZAMBIQUE

Delegate

Alexandre José ZANDAMELA
Minister for Agriculture
Maputo

Alternate

Jose PACHECO
National Director
Ministry of Agriculture
Maputo

NAMIBIA - NAMIBIE

Delegate

Kaire MBUENDE
Deputy Minister
Ministry of Agriculture,
Water and Rural Development
Windhoek

Alternate

Vaino Povanhuvu SHIVUTE
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Water
and Rural Development
Windhoek

NIGER

Délégué

Malam Boukar ABBA
Ministre de l'agriculture
et de l'élevage
Niamey

Suppléant

Tassiou AMINOU
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Niamey

NIGERIA

Delegate

Alhaji Abubakar H. HASHIDU
Minister for Agriculture,
Water Resources and Rural
Development
Abuja

Alternates

Alhaji M. MAI JIR
Director
Department of Planning,
Research and Statistics
Federal Ministry of
Agriculture, Water Resources
and Rural Development
Abuja

Hamisu M. IBRAHIM
Director
Department of Irrigation
and Drainage
Federal Ministry of Agricultural,
Water Resources and Rural
Development
Abuja

Jalal A. ARABI
Personal Assistant to the
Minister
Ministry of Agriculture,
Water Resources and Rural
Development
Abuja

Shaiko ANANDE-KUR
Director
Department of Agricultural
Land Resources and Rural
Development
Ministry of Agriculture,
Water Resources and Rural
Development
Abuja

Baba FADA
Deputy Director
Department of Agricultural
Development
Ministry of Agriculture
Water Resources and Rural
Development
Abuja

Filibus BATURE
Minister
Permanent Representative to FAO
Rome

Lateef Abiudun OYEDE
First Secretary
Nigerian High Commission
Accra

RWANDA

Délégué

Frédéric NZAMURAMBAHO
Ministre de l'agriculture et de
l'élevage
Kigali

Suppléant

Michel BAKUZAKUNDI
Ministre de l'agriculture et de
l'élevage
Kigali

SAO TOME AND PRINCIPE -
SAO TOME-ET-PRINCIPE

SENEGAL

Délégué

Cheickh Hamidou KANE
Ministre délégué auprès du
Ministre du développement rural
et de l'hydraulique
Dakar

Suppléants

Jacques DIOUF
Ambassadeur
Mission permanente aux
Nations Unies
New York

Baba DIOUM
Conseiller
Ministère du développement rural
et de l'hydraulique
Dakar

Ale NDIAYE
Conseiller technique
Présidence de la République
Dakar

Amadou Moustapha KAMARA
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement
rural et de l'hydraulique
Dakar

SEYCHELLES

SIERRA LEONE

Delegate

Major Abdul KARIM
Secretary of State for
Agriculture, Forestry and
Fisheries
Ministry of Agriculture,
Forestry and Fishery
Freetown

Alternates

Lamina FEIKA
Chief Agriculturist
Ministry of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Freetown

Thomas M. KARGBO
Deputy Secretary (Projects)
Ministry of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Freetown

SUDAN - SOUDAN

SWAZILAND

Delegate

Themba N. MASUKU
Minister for Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Alternates

Patrick K. LUKHELE
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Ms Chazile MAGONGO
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

TANZANIA - TANZANIE

TOGO

Délégué

N'Koley KOFFI ABOTCHI
Ministre du développement rural
Lomé

Suppléants

Abékoué Marius DENKE
Directeur de l'élevage et des
pêches
Ministère du développement rural
Lomé

Ekoué ASSIONGBON
Directeur général du
développement rural
Lomé

Fousseni ADAM
Directeur national de la
recherche agronomique
Ministère du développement rural
Lomé

Kangni Mawule AKAKPO
Directeur des productions
forestières
Ministère du développement rural
Lomé

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Amor BEN ROMDHANE
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

UGANDA - OUGANDA

ZAIRE - ZAIRE

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate

Russell MULELE
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries
Lusaka

Adviser

Josias P. LUNGU
First Secretary
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

ZIMBABWE

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS DES PAYS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Oliver CORDELL
High Commissioner for Ghana
Lagos

EGYPT - EGYPTE

Youssef Ali Mahmoud HAMDI
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

FRANCE

Jean-Jacques COURTANT
Adjoint au Sous-Directeur
du développement rural
Ministère de la coopération
et du développement
Paris

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Cornelius B. HOUTMAN
Head, General Policy and
Multilateral Affairs Division
Ministry of Agriculture,
Nature Management and Fisheries
The Hague

SWITZERLAND - SUISSE

Rudolf DE POURTALES
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

UNITED STATES - ETATS-UNIS

E. Wayne DENNEY
International Relations Adviser
International Organizations
Division
Office of International
Cooperation and Development
Department of Agriculture
Washington, D.C.

Joseph B. GOODWIN
Director
Agency for International
Development
Embassy of the United States of
America
Accra

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Most Rev. Abraham KATTUMANA
Apostolic Pro-Nuncio
Accra

John Winston AYIVOR
Project Coordinator
Catholic Diocese
Accra

AFRICAN LIBERATION MOVEMENTS
MOUVEMENTS AFRICAINS DE LIBERATION

AFRICAN NATIONAL CONGRESS
CONGRES NATIONAL AFRICAÏN

Ms Bongwiwe NJOBE
Department of Economic
Planning
Land Affairs Section
Johannesburg

PAN AFRICANIST CONGRESS OF
AZANIA - CONGRES PANAFRICAÏN
D'AZANI

Monezi GCILISHE
Director
Department of Economic
Affairs
Dar-es-Salaam

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

E.P. PALLANGYO
Chief, Policy and Planning
Section
Joint ECA/FAO Agriculture
Division
Addis Ababa

B. MESSIN
Chief Technical Adviser
ILO/UNDP Project
Accra

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP) - PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT (PNUD)

Solomon S.O. AKPATA
Resident Representative
Accra

Fitzgerald FRANCIS
Principal Economist
Accra

Andrews TAYLOR
Assistant Resident Representative
Accra

Ms Claudette WALKER
Assistant Resident Representative
Accra

UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME (UNEP) - PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
(PNUE)

Maria da Graça DE AMORIN
Director, Regional Office for
Africa
Nairobi

James KAMARA
Programme Officer
Nairobi

UNITED NATIONS POPULATION FUND
(UNFPA) - FONDS DE POPULATION DES
NATIONS UNIES (FNUAP)

Ian HOWIE
Country Director
Accra

UNITED NATIONS INFORMATION CENTRE
(UNIC) - CENTRE D'INFORMATION DES
NATIONS UNIES (CINU)

Polyakov VLADIMIR
Director
Accra

OFFICE OF THE UNITED NATIONS
HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES
(UNHCR)
HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS
UNIES POUR LES REFUGIES (HCR)

Fridolin TEPE-MENSAH
Counsellor
Accra

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
(PAM)

Ms Catherine BERTINI
Executive Director
Rome

Tesema NEGASH
Director of Operations/Ghana
Accra

UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL
ORGANIZATION (Unesco)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE (Unesco)

Elizabeth WANGARI
Regional Advisor
Environmental and Ecological
Sciences
Dakar

WORLD BANK - BANQUE MONDIALE

Chandrashekhar RANADE
Senior Agricultural Economist
Resident Mission
Accra

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
(FMI)

Iqbal ZAIDI
Resident Representative
Accra

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD)
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPMENT
AGRICOLE (FIDA)

Y. BOUARFA
Chief, Africa Division
Rome

UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUDI)

David TOMMY
Representative in Nigeria
Lagos

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK (ADB)
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
(BAD)

Emmanuel K. N. MPANDE
Agricultural Economist
Abidjan

AFRICAN OIL PALM DEVELOPMENT
ASSOCIATION (AFOPDA)
ASSOCIATION AFRICAINE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU PALMIER A HUILE
(AADPH)

Nama Boniface BRITTO
Président
Ministère de l'agriculture
Abidjan

Baudelaire HOUSINOU SOUROU
Secrétaire exécutif
Abidjan

Clovis Pierre BONNY
Ministère de l'agriculture
Abidjan

AFRO-ASIAN RURAL
RECONSTRUCTION ORGANIZATION
(AARRO)
ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR
LA RECONSTRUCTION RURALE (OASRR)

Ahmed KHALIL
Secretary General
New Delhi

ARAB BANK FOR THE ECONOMIC
DEVELOPMENT OF AFRICA (BADEA)
BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADLA)

Mohamed ABU-SAMRA
Chief, Legal Division
Khartoum

INTERSTATE SCHOOL FOR SUPERIOR
TECHNICAL TRAINING IN HYDRAULIC
AND RURAL EQUIPMENT
ECOLE INTER-ETATS DES TECHNICIENS
SUPERIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL

Bernard CAVAILLE
Directeur général
Ouagadougou

M. Jérôme DJEGUI
Directeur des études et de la
recherche
Ougadougou

INTERNATIONAL OFFICE OF
EPIZOOTICS
OFFICE INTERNATIONAL DES
EPIZOOTIES

Josiah K. TAYLOR
Acting Director
Animal Health and Production
Department
Ministry of Agriculture
Accra

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
(OAU)
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
(OUA)

Idris M. NUR
Head of Natural Resources
Division
Addis Ababa

PREFERENTIAL TRADE AREA FOR
EASTERN AND SOUTHERN AFRICAN
STATES
ZONE D'ECHANGES PREFERENTIELLE
POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET
AUSTRALE

Joel O. ONG'IRO
Director of Agriculture Division
Lusaka

WEST AFRICA RICE DEVELOPMENT
ASSOCIATION (WARDA)
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE DE
L'OUEST (ADRAO)

Sitapha DIATTA
Soil Scientist
Bouaké

WORLD UNION OF CATHOLIC
WOMEN'S ORGANIZATIONS
UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS
FEMININES CATHOLIQUES

Mrs Florence E. DOVLO
President
National Council of Catholic
Accra

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
(WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE
(FSM)

Djibril DIOP
Secrétaire général de l'Union des
travailleurs du Sénégal
Dakar

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CENTRE FOR INTEGRATED RURAL
DEVELOPMENT IN AFRICA (CIRDAFRICA)
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL
INTEGRE POUR L'AFRIQUE (CDRIA)

Abdelmoneim ELSHEIKH
Director
Tanzania

Alphonse GOMBE
Head of Training & Education
Tanzania

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF
FREE TRADE UNIONS
CONFEDERATION INTERNATIONALE DES
SYNDICATS LIBRES

Harry DANZERL
Director
Brussels

INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE
(ICA)
ALLIANCE COOPERATIVE
INTERNATIONALE (ACI)

Vincent LUBASI
Regional Director
Regional Office for East,
Central and Southern Africa
Moshi

INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOME
ECONOMICS (IFHE)
FEDERATION INTERNATIONALE POUR
L'ECONOMIE FAMILIALE (FIEP)

Mme Florence DOVLO
Former Vice-Président
Paris

INTERNATIONAL FEDERATION OF
PLANTATION, AGRICULTURAL AND
ALLIED WORKERS
FEDERATION INTERNATIONALE DES
TRAVAILLEURS DES PLANTATIONS,
DE L'AGRICULTURE ET DES SECTEURS
CONNEXES

Harry DANZERL
Vice-President
Accra

INTERNATIONAL UNION OF NUTRITIONAL
SCIENCES
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES
DE LA NUTRITION

R. ORRACA-TETTEH
University of Ghana
Nutrition and Food Science
Department
Accra

ORGANIZATION OF AFRICAN TRADE
UNION UNITY
ORGANISATION DE L'UNITE SYNDICALE
AFRICAINNE

Br Augustin MUJYAMBERE
Treasurer General
Accra

WORLD FEDERATION OF DEMOCRATIC
YOUTH
FEDERATION MONDIALE DE LA JEUNESSE
DEMOCRATIQUE

Philip Sinbad ABEKA
Acting Regional Coordinator
for the Council
Accra

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

M. OKAI	Conference Secretary
W.Q.B. WEST	Conference Affairs Officer
A. FAYOSSEWO	Reports Officer
P. FOU DA-ONAMBELE	Information Officer

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
R.T. N'DAW	Assistant Director-General, Regional Representative for Africa, RAFR
H. DE HAEN	Assistant Director-General, AG
J. LUPIEN	Director, ESN
J. TCHICAYA	Chief, Regional Bureau for Africa, DDFA
M. DTAVI	Senior Officer, (Production Structure), ESHL
S.B. TSCHIRLEY	Environment Programme Officer, AGRE

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/92/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/92/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1990-91
ARC/92/2-Sup.1	Plan à moyen terme 1994-99 de la FAO - Dimensions régionales
ARC/92/3	Mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR
ARC/92/4	Agriculture durable et environnement
ARC/92/5	Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Série INF

ARC/92/INF/1	Note d'information
ARC/92/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/92/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/92/INF/4	Préparation de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN) - Rapport d'activités
ARC/92/INF/5	Mesures prises en réponse aux principales recommandations de la seizième Conférence régionale
ARC/92/INF/6	Déclaration du Directeur général
ARC/92/INF/7	Quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques

ANNEXE D

DECLARATION D'ACCRA

UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous, Ministres africains responsables de l'agriculture, du développement rural et des ressources naturelles, réunis à Accra (République du Ghana) du 20 au 24 juillet 1992, à l'occasion de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique;

- conscients de la responsabilité que nous ont confiée nos chefs d'Etat et nos peuples d'assurer une production agricole, sylvicole et halieutique suffisante pour satisfaire les besoins de nos populations sans cesse croissantes, sans compromettre la capacité de production de la base de ressources;
- considérant la situation spécifique du continent africain où les populations surexploitent et dégradent deux ressources naturelles essentielles; le sol et le couvert végétal, pendant que d'autres ressources naturelles disponibles sont sous-exploitées ou mal utilisées; ressources en eau, en énergie, en certains minéraux, ressources animales et ressources humaines;
- appuyant les conclusions et recommandations de la Déclaration d'Harare sur la crise alimentaire en Afrique; de l'Etude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années"; de la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture durable et l'environnement; et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui vient de se tenir à Rio de Janeiro (Brésil);
- convaincus que le développement durable de l'agriculture doit être envisagé dans une perspective globale, intégrant des approches économiques, écologiques, sociales et tenant compte des rapports hommes/femmes;
- convaincus de l'efficacité du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO et de la coordination des efforts et des contributions diverses telles que cela a été réalisé lors de l'éradication de la lucilie bouchère en Afrique;
- reconnaissant la contribution déjà faite par la FAO, la communauté et les organisations internationales, particulièrement par la mise en place de programmes spéciaux pour l'Afrique;
- préoccupés par l'aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle, rendue plus difficile par les catastrophes naturelles (sécheresse, désertification et infestations de ravageurs); le poids de la dette extérieure, les termes de l'échange défavorables et la croissance continue de la population.

Affirmons solennellement notre détermination à mettre en oeuvre les recommandations et conclusions citées dans la présente Déclaration, en vue d'assurer la croissance et le développement durables.

Lançons un appel solennel à la mobilisation, avant qu'il ne soit trop tard, de toutes les ressources internes du continent, à toutes les échelles (locale, provinciale, nationale, sous-régionale, régionale) afin QUE L'AFRIQUE ARRIVE A TERME A NOURRIR SES PROPRES POPULATIONS, SANS CONTINUER A DETRUIRE SES TERRES et à subir des pertes importantes de vies humaines.

Convaincus que la réalisation individuelle et collective de cet OBJECTIF PRIORITAIRE COMMUN implique une volonté politique réelle de nos peuples et de nos Gouvernements, qui se traduise concrètement par le respect des décisions judicieuses prises dans le Plan d'action de Lagos en 1980, notamment celle visant à allouer à l'agriculture une part importante des ressources budgétaires des Etats, et par l'affectation à la promotion d'une agriculture durable, rentable et socialement acceptable, d'une part substantielle des ressources internes et externes d'investissement.

Dans cette lutte de longue haleine pour la survie et le développement, nous nous engageons à commencer avec nos propres forces, et savons pouvoir compter sur le soutien moral et matériel des peuples et des gouvernements des pays amis et des institutions internationales.

A cette fin, nous lançons un appel à la FAO et à la communauté des donateurs pour qu'elles mobilisent des ressources nouvelles et additionnelles afin de compléter les efforts nationaux, en particulier dans les domaines suivants:

- a. conservation et protection des ressources naturelles pour un développement durable, notamment par la révision du droit foncier rural et des modes d'exploitation dans le but d'intéresser les populations à la conservation et à la réhabilitation des terres;
- b. sécurité alimentaire en donnant notamment suite aux recommandations africaines à la Conférence internationale sur la nutrition et grâce au lancement de nouveaux programmes et fonds spéciaux pour l'Afrique;
- c. participation effective des collectivités rurales avec une attention particulière accordée aux femmes et aux jeunes, aux prises de décisions relatives aux investissements, aux politiques de prix au producteur, aux prix des intrants agricoles, etc.;
- d. développement d'une approche sous-régionale et régionale pour trouver des solutions aux problèmes dont l'envergure dépasse les limites nationales, ou celles dans lesquelles des économies d'échelle assez importantes sont possibles, notamment la mobilisation des ressources en eau et en énergie des nombreux bassins fluviaux transnationaux et la production d'intrants, la gestion des activités après récolte, y compris transformation, stockage et commercialisation des produits agricoles;

- e. développement de technologies adaptées au contexte et aux besoins des paysans africains et à la protection de l'environnement (fabrication d'outils agricoles, équipements et matériels d'irrigation, etc.);
- f. renforcement des capacités nationales;
- g. coopération intrarégionale, en particulier dans les domaines des communications, des infrastructures, du commerce et des foires agricoles.

En conséquence, nous adoptons la présente DECLARATION D'ACCRA sur "UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR UNE AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE" avec le profond espoir que son objectif sera atteint par nos Gouvernements et nos peuples, avec le plein support de la FAO et de l'ensemble de la Communauté internationale.

ANNEXE E

ALLOCUTION PRONONCEE

PAR SON EXCELLENCE LE CAPITAINE JERRY JOHN RAWLINGS,
PRESIDENT DU PNDC (CONSEIL PROVISOIRE DE DEFENSE NATIONALE)

Monsieur Le Président,
Messieurs les membres du PNDC,
Messieurs les Secrétaires d'Etat du PNDC,
Monsieur le Directeur général de la FAO,
Monsieur le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués et participants,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du peuple et du Gouvernement ghanéens, et en mon nom propre, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter de tout coeur la bienvenue au Ghana.

Comme vous avez pu le constater, la pluie est des nôtres en cette saison et vous pouvez aisément imaginer les espoirs et les angoisses qu'elle représente pour notre peuple, notamment pour nos agriculteurs laborieux qui, d'une campagne à l'autre, travaillent pour assurer notre subsistance à tous.

On le comprend, ceux d'entre nous qui tirent le plus grand profit de leur labeur considèrent souvent toute cette manne comme acquise voyant à peine que des gens proches de nous - parfois même nos propres frères et soeurs défavorisés - sont confrontés à une autre réalité: le spectre de la faim.

En 1983, les ravages de la sécheresse et des feux de brousse ont brutalement rappelé aux Ghanéens le caractère douloureux, indigne et dégradant des pénuries alimentaires. Le Ghanéen moyen sait d'expérience ce que sécurité alimentaire veut dire et il n'est donc pas surprenant que le peuple ait spontanément et généreusement tendu la main à ses frères des pays voisins confrontés eux aussi à la sécheresse, à un moment où la situation était loin d'être redevenue normale chez nous.

Mon seul désir en évoquant ces souvenirs est de souligner avec force que la crise alimentaire qui sévit en Afrique reste une plaie parmi tant d'autres de la civilisation moderne. La persistance de la faim dans le monde alors que des greniers débordent est plus qu'un simple paradoxe.

La crise alimentaire est un miroir de la conscience du monde et la pire accusation portée à ceux qui vivent dans l'opulence, littéralement étouffés sous le poids de la surconsommation alors que leurs frères mal nourris se disputent des miettes pour nourrir leurs corps squelettiques, n'attendant que la mort en gémissant, sous le poids d'une existence qui ne vaut plus la peine d'être vécue.

La nourriture répond à un besoin si élémentaire qu'on peut y voir la mesure suprême de la condition humaine et de la capacité d'amour et de compassion de l'humanité, d'une part, et de la dureté de l'homme pour l'homme, d'autre part.

Forts de notre expérience de ces dernières années, nous, Ghanéens, attendons beaucoup de cette Conférence comme, je le pense, tous ceux qui ont connu les affres de la faim et qui se sont engagés à extirper cette plaie de la face du monde.

J'ajouterais qu'en dépit du fait que le Ghana est le siège du Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, c'est la première fois en 35 ans de coopération cordiale et mutuellement fructueuse entre la FAO et notre pays que nous est échu l'honneur d'accueillir cette Conférence à l'échelle du continent.

Bien que près de 70 pour cent de notre peuple vive de l'agriculture, les paysans sont souvent des gens simples et illettrés qui ne sont malheureusement pas en mesure d'apprécier par eux-mêmes les débats et les exposés en profondeur dont résonneront ces murs. Sans doute faut-il le déplorer, mais j'ai l'espoir que nous pourrions mettre toute cette science à la portée de ces gens modestes et honorables dont le travail reste le garant de notre survie.

Il est également symptomatique qu'après la récente Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro - je veux parler du Sommet de la terre 1992 - la dix-septième Conférence régionale de la FAO ait choisi pour thème "Un environnement sain pour une agriculture durable en Afrique".

Une fois encore, souvenons-nous qu'il ne suffit pas d'énoncer de belles idées et de prescrire des solutions qui traitent seulement des symptômes des problèmes au lieu de s'attaquer à leurs causes premières.

Si le Sommet de la terre a fait prendre conscience à tous de l'état critique de l'environnement, les espoirs qu'il a suscités ont été très vite déçus par son incapacité à concilier efficacement la nécessité de préserver l'environnement et celle de répondre aux préoccupations légitimes des pays pauvres engagés dans une course contre la montre pour atteindre et maintenir des objectifs économiques modestes dans des conditions adverses avec les maigres ressources à leur disposition.

Personne ne peut contester qu'il faut soulager la faim, la malnutrition, la pauvreté et la maladie sans détruire le patrimoine commun et la source de subsistance de l'humanité que représente l'environnement.

Il est juste de ne pas priver les générations à venir de la possibilité de vivre sur une terre capable de préserver leur bien-être et d'améliorer leur sort. Si l'on avait perçu certaines orientations néfastes du passé sous leur vrai jour, notre génération ne connaîtrait pas les épreuves qu'elle traverse aujourd'hui.

L'érosion des sols et la désertification, le déboisement, la baisse des précipitations, les feux de brousse, les mauvaises récoltes, le surpâturage, la faim, la malnutrition et, pour finir, la mort sont autant

de conséquences de la quête légitime par l'homme de moyens de subsistance et doivent être reconnus en tant que telles. A dire vrai, les connaissances et les statistiques sur les causes et les effets de la dégradation de l'environnement ne manquent pas.

Toutefois, ceux qui se disent si préoccupés par l'état de l'environnement aujourd'hui ne peuvent être pris au sérieux s'ils ne prouvent par des actions - et pas simplement par des mots - qu'ils veulent aussi s'attaquer aux problèmes qui compromettent la prospérité de l'humanité tout entière et notamment des groupes défavorisés.

Peut-on honnêtement affirmer que le système économique international tel qu'il existe aujourd'hui contribue vraiment à préserver l'environnement? Les préoccupations exprimées par le G7 lors de sa récente réunion de Munich prouvent-elles de la part des nations riches et puissantes un désir sincère d'éliminer totalement ou au moins en partie les causes fondamentales de la dégradation de l'environnement?

Nous nous félicitons sans réserve des mesures d'allègement de la dette promises aux 20 pays les plus pauvres du monde, situés pour la plupart au sud du Sahara, qui doivent quelque chose comme 25,6 milliards de dollars des Etats-Unis, mais nous ne pouvons dire pour autant que ce geste va ouvrir une nouvelle ère dans la gestion du système financier international responsable au premier chef d'une grande partie de cet endettement.

Si la communauté internationale ne s'engage pas avec tout le sérieux possible à briser les obstacles qui entravent le développement des pays pauvres, nous ne pourrions apparaître comme les promoteurs sincères d'un environnement rationnel et sain.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le monde compte aujourd'hui 5 milliards d'habitants, dont les deux tiers vivent dans les pays les moins développés. Le Ghana compte une population de 15 millions d'habitants, en constante augmentation. D'ores et déjà, nous assistons à une exploitation accélérée des ressources en terres et en forêts qui traduit une volonté d'atténuer la pauvreté et de nourrir une population toujours plus nombreuse.

Les activités forestières et agricoles illicites ont eu des conséquences désastreuses sur notre barrage de Barekese, situé près de Koumassi, dans la région Achanti. Selon les informations disponibles, la création de 242 exploitations sur les 4 400 hectares de ce bassin versant a fait tomber la capacité de production d'eau de 220 à 55 millions de litres et le niveau de l'eau de 17 mètres à 15.

En bref, l'agriculture et les activités para-agricoles illégales pratiquées autour du barrage de Barekese ont entraîné une grave évaporation et, partant, une baisse du niveau de l'eau.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres d'une évolution de plus en plus marquée qui vaut aussi pour d'autres secteurs de l'économie.

Nous aurions peut-être pu expliquer, voire justifier, cette dangereuse exploitation de terres de réserve s'il en était résulté une augmentation tangible des réserves alimentaires du pays. Malheureusement, la plupart de nos paysans pratiquent une agriculture de subsistance et leur production est souvent marginale du point de vue économique.

En d'autres termes, le prix à payer au niveau de la dégradation de l'environnement pour arracher au sol une maigre subsistance est trop élevé. Et il est bien possible que nous ayons à payer encore plus cher si la croissance démographique se poursuit à son rythme actuel, sans qu'aucun changement fondamental intervienne dans notre système agricole.

De toute évidence, Mesdames et Messieurs, la production et la distribution des vivres n'est plus seulement une question nationale. Ce serait perdre de vue la portée mondiale de la question de l'environnement, en particulier dans ses liens avec l'agriculture.

Monsieur le Président, depuis quelques années, le débat est engagé sur les politiques et stratégies qui seraient le mieux à même de transformer nos pratiques agricoles traditionnelles en un système moderne reposant sur des technologies propres à assurer une agriculture durable dans un environnement sain.

Je suis sûr que nous sommes tous au courant de ce débat et de ses enjeux, que l'on peut résumer comme la nécessité d'adapter et, le cas échéant, d'exploiter les compétences et outils de nos paysans afin d'accroître leurs performances et d'atteindre des normes acceptables répondant aux exigences de l'agriculture moderne.

Manifestement, cet objectif ne pourra être atteint qu'en consacrant d'importants crédits aux programmes de recherche-développement requis, y compris les services de vulgarisation. Dans ce domaine également, le spectre de la pauvreté s'est imposé et nous n'avons d'autre solution que d'attendre que les riches pays du Nord veuillent bien s'intéresser à ce programme et consacrer quelques ressources à son exécution.

Je dois reconnaître la générosité de la FAO et de quelques pays développés dans ce domaine, mais des progrès immenses restent encore à faire.

La question des technologies propres à assurer une agriculture durable dans un environnement sain met aussi en lumière la nécessité de concevoir des installations de stockage efficaces. Nous savons bien que si les pluies sont favorables, nous avons des excédents vivriers. Dans ces moments-là, les prix chutent et ne sont plus rémunérateurs et on laisse pourrir les produits. Par contre, quelques mois plus tard, notre population doit payer très cher les mêmes produits parce que nous n'avons pas les moyens de stocker efficacement les excédents de la pleine saison.

Ce problème, qui est commun à tous les pays pauvres, nous empêche d'atteindre une véritable sécurité de la production et de la distribution des vivres. Au Ghana, 45 à 60 pour cent de la production vivrière était perdue chaque année avant que nous améliorions notre réseau routier et nos circuits de distribution et ouvrons de nouveaux marchés pour certains produits. Le problème est toutefois loin d'être résolu.

Si les pays en développement avaient de bonnes installations de stockage, nous pourrions aussi soulager la faim en absorbant les produits alimentaires excédentaires des riches pays du Nord qui, nous le savons, doivent parfois faire face à leur éternel problème de surproduction en détruisant les excédents, notamment pour maintenir la stabilité des prix. Pour eux, c'est peut-être une simple question de calcul économique mais pour les millions d'Africains qui meurent de faim, c'est une violation choquante des principes moraux. En Afrique, malgré notre pauvreté, nous partageons nos repas avec les visiteurs même s'ils sont étrangers, nous ne leur demandons pas d'attendre dehors que nous ayons fini de manger.

A une aide alimentaire consentie lors des catastrophes doit faire place une aide fournie en reconnaissance du fait que nous sommes tous membres de la même famille, avec pour objectif commun le destin de notre environnement.

Seule cette reconnaissance de notre patrimoine commun donnera un sens et un contenu aux vertueuses déclarations de ceux qui se posent en champions des idéaux démocratiques dans le monde entier et de la défense des droits de l'homme.

La démocratie, Mesdames et Messieurs, naît de la nécessité de reconnaître et de défendre les intérêts des groupes vulnérables dans la société, et de réduire leur vulnérabilité afin qu'ils deviennent des membres à part entière de cette société. Promouvoir le droit des citoyens à voter et élire un gouvernement (souvent constitué d'hommes qui immanquablement ne partagent pas leur sort) sans tenir compte des situations qui renforcent cette vulnérabilité est pour le moins une imposture.

Monsieur le Directeur général,

Je souhaite profiter de cette occasion pour demander instamment aux délégués de ne pas perdre de vue les liens fondamentaux entre les diverses questions qu'englobe le thème de cette conférence. En isolant certains symptômes alarmants de maux plus vastes qui affectent les nations africaines, on peut faire une analyse en profondeur et définir des solutions spécifiques, mais on est invariablement confrontés aux mêmes obstacles structurels et financiers quand il s'agit d'appliquer les solutions proposées.

Nous l'avons bien vu à l'occasion du Forum de la santé qui s'est tenu à Accra en décembre dernier, et il est déjà manifeste que les décisions importantes qui figurent dans le Programme "Action 21" du Sommet de la terre de juin 1992 ne peuvent être appliquées que si les arrangements financiers internationaux nécessaires pour mettre en pratique ces décisions sont envisagés de manière critique et partagés de manière responsable.

Mesdames et Messieurs,

Je saisis cette occasion pour vous assurer qu'ici au Ghana, nous observons avec satisfaction la position ferme et sans équivoque adoptée par la FAO sur des questions que nous considérons, dans les pays en développement, comme fondamentales pour notre survie.

Confrontée en permanence à des catastrophes naturelles et autres, la FAO a acquis une conscience claire et sait que la nécessité de protéger et d'améliorer les conditions de vie des affamés et des pauvres est la question cruciale de notre temps.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts pour faire prendre conscience aux riches pays du Nord des conditions précaires de l'écrasante majorité de l'humanité. Ce n'est que lorsque le Nord sera prêt à s'acquitter de ses obligations morales que des conférences comme celle-ci auront les effets souhaités. C'est la condition préalable de tout progrès.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Vous êtes les ambassadeurs des nations de notre continent et je suis sûr que vos délibérations à Accra feront ressortir la nécessité d'étudier nos problèmes d'un point de vue commun, en renforçant notre détermination à travailler ensemble.

J'espère également que les installations mises à votre disposition répondront à votre attente. Soyez assurés que notre hospitalité proverbiale ne vous fera jamais défaut.

Je souhaite que vos délibérations soient fructueuses et j'espère que vous garderez un bon souvenir de cette conférence au Ghana.

Je vous remercie.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Je voudrais, avant toute autre chose, saluer la ville et le pays qui accueillent aujourd'hui la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Je vois comme un symbole et un signe le fait que cette grande réunion africaine se tienne précisément à Accra. Cette ville ne fut-elle pas, en effet, le berceau de notre région Afrique? En 1958, alors que le Ghana comptait parmi les rares pays de ce continent qui avaient déjà conquis leur indépendance et offrait un exemple dynamique à tous ceux qui s'engageaient sur la même voie, c'est ici même que se tint la réunion constitutive de la région qui allait naître. C'est ici même que vint, tout logiquement, s'installer notre Bureau régional pour l'Afrique. C'est à partir d'Accra que rayonnent, depuis plus de trente ans, les efforts que les Etats Membres et la FAO prodiguent d'un même coeur pour le progrès agricole et rural de l'Afrique, mais aussi pour son développement humain. En saluant les éminentes personnalités qui participent à ce sommet de l'agriculture africaine, je tiens à dire toute notre gratitude au Gouvernement et au peuple ghanéens, comme à la ville d'Accra, pour le magnifique accueil qu'ils nous ont réservé.

De nouvelles raisons d'espérer

En jetant un regard rétrospectif sur votre dernière Conférence régionale en 1990, je veux d'abord évoquer de nouvelles raisons d'espérer. On ne saurait prétendre que rien ne bouge en Afrique. Tout le continent est traversé par un puissant courant d'idées et d'aspirations qui a enclenché un véritable processus de démocratisation, même si celui-ci demeure fragile et sans cesse menacé par des risques d'explosion. L'évolution politique enregistrée en Afrique du Sud aura certainement des répercussions considérables, et l'on en attend des retombées économiques positives.

L'environnement économique n'est pas non plus immuable en Afrique, et les négociations multilatérales connues sous le nom d'Uruguay Round font apparaître une lueur d'espoir. Nous appelons de nos voeux un accord sur le commerce des matières premières agricoles, qui pourrait entraîner des effets bénéfiques et marquer le début d'un changement dans le climat des relations commerciales internationales. On ne saurait non plus passer sous silence les efforts consentis par certains grands pays créanciers pour aménager ou même effacer les dettes de nombreux pays africains, ni le fait que les pourvoyeurs d'aide - en particulier la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, dont je tiens à saluer l'action - ont augmenté

les ressources consacrées au développement de l'Afrique et qu'ils aident de nombreux pays à gérer leur économie.

Dans les domaines qui nous intéressent plus directement encore, il faut signaler une action très positive en matière de réforme agraire, mais aussi des succès marqués dans la lutte contre plusieurs fléaux: la peste bovine, aucun foyer important de cette maladie n'étant apparu ces temps derniers; les acridiens, dont les poussées saisonnières sont progressivement contenues et maîtrisées; et enfin, la lucilie bouchère, dont l'éradication définitive semble en très bonne voie. Il va sans dire que la FAO est heureuse d'avoir pu contribuer concrètement à ces victoires tout en poursuivant son action pour la conservation et la restauration des terres africaines, le développement de la coopération technique entre pays en développement, ainsi que pour l'intensification des échanges, de la coopération et de l'intégration au plan régional.

Des difficultés accrues

Malheureusement, ce ne sont là que de rares îlots d'espérance dans un océan de difficultés et d'angoisses. Les zones d'ombre se sont étendues sous trois grands aspects: conditions naturelles et démographiques, environnement économique, action de l'homme.

Conditions naturelles

Tout en étant bien loin de posséder la richesse qu'on lui suppose parfois, le continent n'est certes pas dépourvu de ressources naturelles - réserves de minéraux, de pétrole et de gaz, énergie, eaux, terres et forêts, ressources halieutiques, innombrables espèces animales et végétales. Mais leur mise en valeur et leur exploitation continuent de se heurter à des contraintes demeurées insurmontables jusqu'à présent: climat, fragilité des sols, maladies, mauvaise répartition des ressources hydriques, etc. Beaucoup de pays d'Afrique semblent condamnés à ne jamais accéder à l'autosuffisance vivrière et divers accidents provoquent des pénuries conjoncturelles, même dans des pays traditionnellement exportateurs. Ainsi, l'Afrique orientale et australe souffre depuis plus de deux ans d'une sécheresse effroyable - la pire sans doute que cette zone ait subie depuis un siècle. Beaucoup d'autres parties de l'Afrique n'ont reçu que des pluies faibles et irrégulières. La production agricole pâtit cruellement de cette calamité naturelle.

Explosion démographique

Pas plus aujourd'hui qu'hier l'Afrique n'est parvenue à maîtriser sa démographie. Le taux de croissance dépasse toujours 3 pour cent par an. Les conséquences ne sont que trop évidentes: les terres subissent une pression accrue, les périodes de jachère raccourcissent, les pâturages surchargés s'épuisent, l'expansion des cultures et la collecte du bois de feu rongent la forêt, l'équilibre écologique est détruit, les sols se dégradent et les eaux se tarissent, les rendements s'amenuisent, les revenus baissent, le chômage s'étend, la malnutrition et la faim font des ravages, le désert et la misère prennent possession des campagnes. Les paysans n'ont plus qu'à chercher un salut souvent illusoire dans la fuite vers les villes et dans l'émigration.

Emigration

Ce dernier phénomène a pris une telle ampleur que je voudrais vous en dire quelques mots. De par l'histoire et la géographie, les migrants africains se dirigent surtout vers l'Europe. Leur savoir et leur savoir-faire traditionnels ne trouvent pas d'application dans ce nouvel environnement; et ils se trouvent donc rejetés vers les tâches les plus grossières, les moins spécialisées et les plus mal payées. En raison de la masse qu'ils constituent, la présence des immigrés exerce forcément un impact sur les modes de vie, les cultures et même les religions des pays d'accueil. L'existence en Europe d'un grave problème de chômage exacerbe les tensions. Le racisme, qui se nourrit essentiellement de l'incompréhension et de la peur de l'autre, trouve malheureusement dans cette fermentation un milieu favorable.

Environnement économique

Les revenus rapatriés par les émigrants constituent parfois une source importante de devises étrangères. Mais c'est en fait exclusivement sur les matières premières que continue de reposer toute l'économie du continent africain. On avait fondé quelque espoir sur d'autres sources possibles de recettes en devises, comme le tourisme.

Faible industrialisation

Cependant, si l'on excepte quelques brillantes réussites comme celle de Maurice, les tentatives de diversification et d'industrialisation que l'on a faites ça et là n'ont pas donné de résultats probants. On peut se demander pourquoi, alors que des pays d'Asie et d'Amérique latine ont pu se libérer du carcan que constitue une économie purement agricole. Les causes sont multiples: faiblesse des marchés intérieurs trop compartimentés, capacité d'épargne insuffisante et sollicitée par d'immenses besoins d'infrastructures économiques et sociales, longue transition culturelle nécessaire pour disposer d'une main-d'oeuvre adaptable à des tâches industrielles à la fois minutieuses et parcellaires, comme c'est le cas dans le textile ou l'électronique.

Echanges commerciaux

Toujours est-il que, pour assurer son développement et financer ses importations, l'Afrique doit compter essentiellement sur ses exportations de matières premières. Celles que fournit l'agriculture se composent surtout de quelques produits tropicaux: café, thé, cacao, huile de palme, etc. La demande de ces denrées dans les pays développés est largement couverte et n'augmente pratiquement plus. Aussi leurs cours ne cessent-ils de baisser. A cet égard, le simple rapprochement de deux chiffres est terriblement éloquent: tandis que le volume des exportations africaines augmente en moyenne d'environ 4 pour cent par an les recettes d'exportation diminuent de 6 pour cent. Quand les pays développés ont des excédents, ils ont les moyens de soutenir la production en subventionnant les agriculteurs ou en leur achetant à bon prix des montagnes de céréales dont les cours mondiaux sont bas. En Afrique, les gouvernements sont trop pauvres pour gérer les excédents et subventionner l'agriculture. Quand leurs produits sont sous-payés, leur endettement s'aggrave. Les pays africains, ne bénéficiant d'aucune aide, ne peuvent améliorer leur revenu qu'en

produisant davantage - par des moyens qui, en l'absence d'intrants, détruisent progressivement la base de ressources. D'un côté comme de l'autre, l'avenir se trouve hypothéqué. Les excédents continuent de s'enfler, les denrées de se déprécier et les ressources naturelles de s'appauvrir.

L'aide ne saurait apporter une solution; elle représente aujourd'hui un palliatif dérisoire, mais, même si elle atteignait un volume suffisant, faut-il perpétuer la dépendance de l'Afrique et en faire une éternelle assistée? Telle n'est point la vocation de votre région, ni l'ambition de ses gouvernants et de ses peuples. Pour progresser, l'Afrique veut pouvoir tirer de son travail et de son commerce des ressources suffisantes. Pour cela, il faut que les prix augmentent. Or, à l'heure actuelle, malgré les négociations du GATT, on ne voit se profiler aucun mécanisme offrant une chance de les porter à des niveaux rémunérateurs. J'ai rendu hommage à l'action de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, mais ni l'une ni l'autre ne sont en mesure d'agir sur les prix. La persistance d'un climat de récession à l'échelle mondiale ne laisse guère présager une amélioration rapide à cet égard.

L'action de l'homme

Ajustements structurels

Dans cette conjoncture difficile, les hommes ne sont pas restés inactifs. Beaucoup de gouvernements africains, sous l'impulsion de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ont pris des initiatives pour redresser la situation par des programmes d'ajustement structurel.

Le but était de réduire les dépenses et la demande, d'une part, et d'autre part d'augmenter l'offre et les recettes d'exportation. La faiblesse des économies et la pauvreté des pays n'ont pas permis à ces efforts de renverser le cours depuis 1990: l'impact sur les groupes vulnérables a été très dur, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Deux sur trois des pays de l'Afrique subsaharienne comptent parmi les pays à bas revenus; 28 des 42 pays classés par les Nations Unies comme étant les moins développés du monde se trouvent dans cette région. Traduits en termes de misère humaine, ces chiffres signifient qu'environ la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. La conséquence la plus immédiate, c'est que la sous-alimentation menace un Africain sur trois.

Aide internationale

Certes, l'aide de la communauté internationale est intervenue pour parer aux conséquences de ces situations, mais son volume demeure limité. Les bonnes intentions ne suffisent pas: en 1990, la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés avait bien enregistré des promesses pour un relèvement sensible de l'aide publique au développement affectée à ces pays. En fait, ces engagements n'ont guère été suivis d'effet. Quant à l'aide alimentaire, son acheminement jusqu'aux vrais destinataires se heurte à maints obstacles, et elle n'est pas elle-même exempte d'effets

pervers: elle a parfois fait baisser la production locale et détourné les populations de leurs aliments traditionnels en canalisant leurs préférences vers des denrées importées.

Guerres et conflits

Si les interventions humaines les mieux intentionnées n'ont pas réussi à améliorer sensiblement le sort et les perspectives d'avenir des Africains, que dire des actions destructrices de l'homme? La poussée vers la démocratisation s'accompagne trop souvent, hélas, de tensions, voire de conflits internes qui déstabilisent les pays. Même si elles ne retiennent guère l'attention du monde extérieur, des guerres meurtrières continuent de ravager l'Afrique. Alors que l'incendie éthiopien n'est encore qu'à demi éteint, de nouveaux foyers s'embrasent ou reprennent vigueur en Somalie, au Soudan et ailleurs. Aux victimes décimées directement par ces conflits, il faut ajouter toutes celles qui souffrent et meurent parce que la production agricole est anéantie et les récoltes dévastées, et que les routes de l'aide humanitaire sont bloquées.

L'avenir est-il bouché?

Je me suis, à mon habitude, efforcé de parler sans fard. Mais je ne voudrais pas que mes propos vous paraissent empreints d'un pessimisme systématique. Se refuser aux illusions n'est pas s'abandonner au désespoir. Bien au contraire, l'analyse que je vous ai présentée n'a d'autre but que de galvaniser les volontés en vue d'une action énergique et persévérante. La voie du salut est étroite et malaisée, mais elle existe, et je voudrais maintenant essayer avec vous de baliser quelques repères sur ce chemin.

Les atouts de l'Afrique...

Tout d'abord, l'Afrique a des atouts. J'ai déjà parlé de ses ressources naturelles, mais n'oublions pas que la plus riche de toutes est l'humanité qui la peuple, masse immense où se combinent la sagesse ancestrale et le dynamisme de la jeunesse. Je pense aux cadres, encore trop rares mais résolus à moderniser leur patrie. Je pense aux innombrables petits exploitants - paysans, forestiers, pêcheurs - qui sont les principaux acteurs et doivent devenir les premiers bénéficiaires du développement. Je pense aux femmes, aux admirables femmes africaines trop souvent méconnues, mais dont le courage et l'acharnement silencieux à faire vivre leur famille et à servir la communauté offrent à l'Afrique une puissante raison d'espérer.

...et comment les jouer

Ces atouts, l'Afrique doit les utiliser. La première condition du succès, c'est la volonté politique. Il incombe aux gouvernants de comprendre que l'agriculture constitue la seule base possible du départ vers le progrès et d'agir en conséquence, c'est-à-dire d'opérer les choix qui donneront au secteur agricole la priorité politique et budgétaire qui s'impose. Pour faire partager cette volonté politique à toute la population, un immense effort pédagogique est nécessaire: il s'agit à la fois de consacrer les ressources voulues à la formation de spécialistes et de techniciens à tous les niveaux, et de poursuivre inlassablement un

travail de communication, d'information et de vulgarisation dirigé vers les masses.

L'accroissement soutenu de la production agricole et vivrière est une tâche de longue haleine qui doit mobiliser les énergies de tous. Ce travail passe par les quatre domaines décisifs du développement agricole, ceux que nous avons appelés les quatre "i": incitations, intrants, institutions, infrastructures.

Cette croissance doit éviter une dégradation irréversible de la base de ressources, et donc partir de stratégies axées sur la protection de l'environnement; il ne s'agira plus d'étendre les cultures aux dépens de la forêt et des terres marginales, mais d'intensifier les techniques d'exploitation tout en mettant en oeuvre de vigoureux plans de reboisement. L'emploi accru des intrants dont je parlais à l'instant doit être conduit avec prudence et discernement. La poursuite de l'oeuvre de réforme agraire qui a été entreprise viendra s'inscrire dans ce cadre. Etroitement liée à une telle action apparaît la nécessité de mesures concertées pour maîtriser la démographie.

L'Afrique doit encore faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer son propre environnement économique. Je pense à la mise en place d'une intégration économique vraiment africaine, d'un solide marché commun qui renforcera la position de la région dans les négociations commerciales avec le monde extérieur, et surtout avec le monde développé.

Je n'insiste pas sur ces points, car ils figurent en bonne place sur votre ordre du jour et je ne veux pas anticiper sur vos débats.

Les alliés de l'Afrique

Dans un monde de plus en plus interdépendant, il est impossible que l'Afrique parvienne à se dégager toute seule du marasme. Mais, justement, elle n'est pas seule. Elle compte de nombreux alliés. Les conventions de Lomé qui se sont succédées, la mise en place du système ACP (regroupant les Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), les allègements de dette consentis par certains créanciers démontrent, entre autres témoignages, que nombre de pays développés voient clairement combien le monde a besoin de l'Afrique et se montrent prêts à faire preuve d'une solidarité agissante. Ces temps derniers, d'énormes besoins d'aide sont apparus dans des pays plus proches d'eux, et il est à craindre qu'ils ne se désintéressent de l'Afrique pour concentrer leurs capacités d'aide sur l'Europe de l'Est. A travers votre assemblée, je leur adresse un pressant appel pour que ces besoins nouveaux ne les détournent pas de poursuivre et d'intensifier l'action entreprise en Afrique: il y va de l'avenir du continent, mais aussi de l'avenir de la planète entière.

La communauté internationale

Cette importance planétaire de l'Afrique trouve son expression dans la place de premier plan que la région occupe dans les préoccupations de notre communauté internationale. C'est tout le système des Nations Unies qui se tient à vos côtés et multiplie les initiatives de solidarité, dont la session extraordinaire consacrée à l'Afrique par l'Assemblée générale n'est qu'un exemple parmi d'autres.

A cet égard, la récente Conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement durable a marqué un temps fort. Les problèmes de l'Afrique, et en particulier ceux de son agriculture, étaient au coeur du débat. Même si les résultats n'ont pas entièrement répondu à notre attente - notamment pour ce qui concerne le financement, les échéances, la mise en commun des biotechnologies et les droits des pays d'origine des souches génétiques - cette Conférence a réussi à faire comprendre à l'opinion mondiale la gravité des enjeux, et les gouvernements ont amorcé une avancée concrète dans la bonne direction.

L'action de la FAO

La FAO s'honore de figurer parmi les plus ardents défenseurs de la cause africaine. Nous avons fait oeuvre de pionniers avec notre grande étude sur le présent et le devenir de l'agriculture africaine. Il ne s'agissait pas d'un travail effectué de l'extérieur et plaqué artificiellement sur la réalité africaine, mais bien d'une analyse et d'une réflexion fondées sur l'expérience et la participation de nombreux experts africains, de nos représentants et de nos agents de terrain. Je suis persuadé qu'une telle approche a fortement contribué à faire que cette étude n'ait rien perdu de son actualité.

Malgré les difficultés financières sans précédent qui nous assaillent, nous continuons à donner à l'Afrique la part du lion dans nos programmes et dans nos ressources budgétaires ou extrabudgétaires. A ce propos, je suis heureux de rendre hommage au travail que le personnel de notre Bureau régional poursuit avec dévouement et compétence sous la dynamique direction du Représentant régional, mon collègue et ami M. N'Daw.

J'ai évoqué tout à l'heure les problèmes de la faim et de la malnutrition en Afrique. Comme vous le pensez bien, nous les avons constamment présents à l'esprit dans le travail que nous menons pour organiser, avec nos partenaires de l'OMS, la Conférence internationale sur la nutrition, qui va se tenir à Rome en décembre prochain. Déjà, deux réunions régionales ont été organisées à cet effet, et la FAO a donné tout son appui technique à la préparation du grand document de fond sur la situation nutritionnelle de l'Afrique. Ces travaux ne manqueront pas d'éclairer et d'orienter les délibérations de la CIN, sur laquelle nous fondons de grands espoirs.

Conclusion

Avant de conclure, je voudrais adresser à la communauté des nations un fervent plaidoyer en faveur de la compréhension à l'égard de l'Afrique. Nous croyons que les grandes causes humaines sont indivisibles, qu'il s'agisse des libertés et des droits de l'homme ou de la préservation du milieu naturel. Dès lors, nous avons spontanément tendance à mesurer notre effort de solidarité envers tel ou tel pays suivant la manière dont il se conforme aux valeurs en lesquelles nous avons foi. Mais je demande humblement et fortement qu'à l'égard de l'Afrique une telle démarche se fasse prudente, souple et nuancée. Si nous tenons compte des effroyables difficultés dans lesquelles elle se débat, nous comprendrons mieux la somme d'efforts et de sacrifices que lui coûte chaque petit progrès vers la démocratie et le développement humain, mais aussi vers la protection des ressources naturelles. Tant qu'elle restera plongée dans la misère,

l'Afrique ne pourra progresser rapidement dans aucun domaine, qu'il soit matériel, politique ou moral. Aidons-la d'abord à en sortir.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je vous ai, comme toujours, parlé en ami. La place que l'Afrique et les Africains occupent dans mon coeur et ma pensée ne cesse de grandir. Soyez assurés que je resterai toujours passionnément attaché à la cause du développement et de l'épanouissement de cette région qui m'est si chère. Dans cet esprit, je souhaite fraternellement et de toutes mes forces que, sous le ciel d'Accra, vos délibérations soient fécondes et conduisent à des lendemains plus lumineux.

Je vous remercie.

MOTION DE REMERCIEMENT

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de clore cette cérémonie en transmettant les remerciements de cette auguste assemblée au Capitaine Jerry John Rawlings, Chef d'Etat du Ghana et Président du Conseil provisoire de défense nationale, qui nous a fait l'honneur d'ouvrir les travaux de cette Conférence, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République du Ghana.

Au nom de tous les Ministres et de leur délégation, nous exprimons nos vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et la gracieuse hospitalité qui nous ont été offerts.

Nous exprimons de même nos remerciements pour les excellentes installations mises à notre disposition, qui ont beaucoup contribué au succès de cette très importante réunion organisée dans cette belle capitale, berceau historique de la conscience politique africaine.

Nous remercions tous les observateurs qui ont pris le temps de venir enrichir nos délibérations. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement au délégué des Etats-Unis d'Amérique qui a bien voulu annoncer l'engagement de son pays à régler ses arriérés au budget.

Nous tenons également à féliciter les organisateurs de cette Conférence, en particulier le Secrétaire du PNDC chargé de l'agriculture et son Ministère, le Directeur général de la FAO, le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique et leurs collaborateurs, ainsi que les interprètes, les huissiers, les chauffeurs et tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de cette réunion.

Nous vous remercions et vous souhaitons un bon voyage de retour.

ISBN 92-5-203233-9



9 789252 032335

M-90

T0663F/1/10.92/600